



# JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS

N° 354



## SOMMAIRE

- \* Avis d'appel à concurrence  
(Page 2)
- \* Procès verbal d'attribution  
(Page 38)
- \* Avis d'attribution définitive  
(Page 49)
- \* Autres  
(Page 50)
- \* Addendum  
(Page 60)



Parution du 04 avril 2024



REPUBLIQUE DU BENIN



Chers lecteurs,

C'est avec une immense fierté que je vous présente le nouveau visage du Journal des Marchés Publics, désormais en ligne, porteur d'une vision révolutionnaire dans la manière dont nous communiquons et partageons l'information. Notre engagement envers l'innovation ne se limite pas à la simple numérisation, mais s'étend à des améliorations tangibles pour vous, nos précieux lecteurs.

Désormais, bénéficiez d'une rapidité de publication accrue, avec des mises à jour deux fois par semaine, chaque lundi et jeudi. Cette fréquence accrue garantit une information constamment actualisée, vous tenant au courant des derniers développements dans le monde des marchés publics. Nous avons repensé le processus de soumission pour le rendre plus facile que jamais. Les récits sont désormais simples à soumettre, favorisant une participation plus large et diverse.

De plus, nous avons créé un espace dédié pour les autorités contractantes, simplifiant leur suivi des publications et renforçant la transparence dans le processus. Cette évolution vers une plateforme numérique n'est pas simplement un changement de support, mais une transformation complète de la façon dont nous vous servons l'information. Vos retours et suggestions sont essentiels, car nous aspirons à évoluer en tandem avec vos besoins.

Rejoignez-nous dans cette nouvelle ère de connectivité, de simplicité et d'efficacité. Ensemble, bâtissons un avenir où les marchés publics sont accessibles, dynamiques et éclairés.

Merci de faire partie de cette révolution.

Cordialement,

Mme ALI YERIMA CHERIFATOU

La Directrice Nationale de Contrôle des Marchés Publics



Rubrique

*Avis d'appel à concurrence*

## Section 0. Avis d'appel d'offres

**Nom de l'Autorité contractante :** Ministère du tourisme, de la culture et des arts  
(MTCA)

**Objet :** Accord-cadre à bon de commande relatif aux services extérieurs de  
gardiennage au profit du Ministère

**Référence de l'AAO :** S\_DPAF\_91903

**Avis n° :** ..0191..MTCA/DC/SGM/PRMP/S-PRMP du 29/03/24

**Identification de la procédure :** AOOD



1. Cet avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics du Ministère du tourisme, de la culture et des arts (MTCA) publié sur le portail web des marchés publics le 14 mars 2024 (Version 1).
2. Le Ministère du tourisme, de la culture et des arts a obtenu, dans le cadre de l'exécution de son budget, des fonds du budget national afin de financer plan de travail annuel et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif à l'accord-cadre à bon de commande relatif aux services extérieurs de gardiennage au profit du Ministère.
3. Le Ministère du tourisme, de la culture et des arts sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les services suivants :
  - Assurer la surveillance et le gardiennage des musées ;
  - Assurer la surveillance et le gardiennage des Directions du MTCA ;
  - Assurer la surveillance et le gardiennage des musées ethnographiques et plein air ;

- Surveiller les mouvements des usagers, du personnel et des biens du MTCA.

Ces services sont à réaliser dans les localités suivantes :

- Cotonou ;
- Parakou ;
- Abomey ;
- Kétou.



La procédure aboutira à la signature d'un accord cadre pour une durée de trente-six (36) mois à bon de commande annuel.

Les variantes ne pourront pas être prises en considération.

4. La participation à cet appel d'offres ouvert telle que définie dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats, remplissant les conditions définies dans le présent dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des clauses 61 et 121 de ladite loi.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) du Ministère du Tourisme, de la Culture et des Arts, Monsieur Théodor MASSEDE, [tmassede@gouv.bj](mailto:tmassede@gouv.bj) et prendre connaissance des documents de l'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : Secrétariat de la Personne responsable des marchés publics sis à droite à l'entrée principale du Ministère du tourisme, de la culture et des arts, route de l'aéroport, Tel (+229) 21-30-70-13, Fax (+229) 21 30 70 10 tous les jours ouvrables aux heures de service de l'administration de 08h00 minutes à 12h 30 mn et de 14h00 minutes à 17h 30 mn (heure locale) à compter du

04/04/2024

6. Les exigences en matière de qualification sont :

- a) Pour les anciennes entreprises

- Exigences techniques et expériences :

➤ Être une entreprise spécialisée dans la surveillance et le gardiennage des biens et des personnes justifiées par le registre de commerce ou les statuts ;

➤ Disposer de l'agrément du Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité Publique qui autorise la structure à exercer l'activité de surveillance et de gardiennage des personnes et des biens en cours de validité à la date de dépôt des offres ;

➤ Avoir exécuté au cours des trois (03) dernières années (2021, 2022, 2023) et l'année en cours en tant que prestataire principal ou sous-traitant au moins deux (02) marchés de surveillance et de gardiennage des biens et des personnes, chacun, d'un montant de cent dix millions cent seize mille cinq cents (110 116 500) francs CFA HTVA. Seules les attestations de bonne fin d'exécution ou les procès-verbaux de réceptions définitives, les deux accompagnés des contrats (page de garde, page de signature et page portant le montant du marché au minimum) desdits travaux délivrés par les autorités contractantes seront pris en compte ;

➤ Disposer de personnel clé d'exécution tel que décrit dans la sous-section C : critères d'évaluation et de qualification ;

➤ Disposer du matériel tel que décrit dans la sous-section C : critères d'évaluation et de qualification ;

- Exigences financières :

➤ fournir les états financiers certifiés pour les trois (03) dernières années (2020, 2021 et 2022) ;

➤ avoir réalisé un Chiffre d'Affaires Annuel Moyen des prestations de surveillance et de gardiennage de cent quarante-six millions huit cent vingt-deux mille (146 822 000) francs CFA HTVA au cours des trois (03) dernières années (2020, 2021 et 2022) ;



➤ fournir une attestation (en originale) de capacité financière d'une banque ou d'un organisme financier habilité agréée en République du Bénin attestant que le soumissionnaire dispose d'une ligne de crédit, d'avoirs liquides ou autres à hauteur de huit millions cent cinquante-six mille sept cent soixante-dix-huit (8 156 778) francs CFA ;

**b) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence**

- Exigences techniques et expériences :

➤ Être une entreprise spécialisée dans la surveillance et le gardiennage des biens et des personnes justifiées par le registre de commerce ou les statuts ;

➤ Disposer de l'agrément du Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité Publique qui autorise la structure à exercer l'activité de surveillance et de gardiennage des personnes et des biens en cours de validité à la date de dépôt des offres ;

➤ Fournir le personnel d'encadrement (Curriculum Vitae + diplôme+ Attestation de travail) ci-après : Un superviseur de niveau BAC (toute série) ayant participé, au cours des trois dernières années (2021, 2022, 2023) et l'année en cours, au moins à deux (02) marchés de surveillance et de gardiennage des biens et des personnes, chacun, d'un montant de cent dix millions cent seize mille cinq cents (110 116 500) francs CFA HTVA. Seules les attestations de bonne fin d'exécution ou les procès-verbaux de réceptions définitives, les deux accompagnés des contrats (page de garde, page de signature et page portant le montant du marché au minimum) desdits travaux délivrés par les autorités contractantes seront pris en compte ;

NB : Ces expériences seront justifiées par le Curriculum vitae, les diplômes légalisés et les attestations de travail légalisées (références, objet du contrat et montant) du personnel d'encadrement. Sans ces documents, l'expérience du personnel ne sera pas prise en compte. Seule l'attestation de travail légalisée au tribunal sera prise en compte ;



- Disposer de personnel clé d'exécution tel que décrit dans la sous-section C : critères d'évaluation et de qualification ;
- Disposer du matériel tel que décrit dans la sous-section C : critères d'évaluation et de qualification ;
- Exigences financières :
  - Les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence doivent produire leur bilan d'ouverture et les états financiers de leurs années d'exercice ;
  - fournir une attestation (en originale) de capacité financière d'une banque ou d'un organisme financier habilité agréée en République du Bénin attestant que le soumissionnaire dispose d'une ligne de crédit, d'avoirs liquides ou autres à hauteur de huit millions cent cinquante-six mille sept cent soixante-dix-huit (8 156 778) francs CFA ;
  - fournir la preuve d'une assurance de risques professionnels valable jusqu'à la fin de la réalisation des services d'un montant de cent soixante un millions cinq cent quatre mille deux cents (161 504 200) FCFA.

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

7. Le délai d'exécution est de trente-six (36) mois à raison d'un bon de commande annuel.

8- Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier d'appel d'offres complet à compter du 04/04/2024. Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics : Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics sis à droite à l'entrée principale du Ministère du tourisme, de la culture et des arts, route de



l'aéroport. Tél (+229) 21-30-70-13, Fax (+229) 21 30 70 10. Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par boîte postale ou être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics.

9- Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : Secrétariat de la Personne responsable des marchés publics sis à droite à l'entrée principale du Ministère du tourisme, de la culture et des arts, route de l'aéroport, Tel (+229) 21-30-70-13, Fax (+229) 21 30 70 10 au plus tard 25/04/2024 à 10h00 heure locale. **Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.** Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

10- Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'ouverture des plis, le 25/04/2024 à 10h30 heure locale précises à l'adresse ci-après : salle de conférence de la Personne responsable des marchés publics sis à droite à l'entrée principale du Ministère du Tourisme, de la Culture et des Arts, route de l'aéroport.

11- Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant d'un million quatre cent soixante-huit mille deux cent vingt (1 468 220) francs CFA.

En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration suivant le modèle prévu dans les formulaires de soumission du dossier d'appel d'offres.

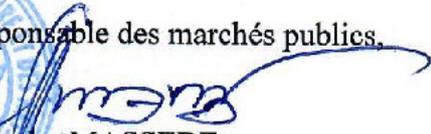


12- Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

Cotonou, le 29/03/2024

La Personne responsable des marchés publics,



  
Théodor MASSEDE



## SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES

### *Avis d'appel d'offres*

**Nom de l'Autorité contractante : Commune de Bohicon**

**Objet : Travaux de reconstruction et de réfection de certains ouvrages dans la commune de Bohicon (4 lots)**

Référence SIGMAP : T\_DST\_86380

Avis n° : 12C/ 003 /MCB/PRMP-CCMP-DST/2024 *du 02/04/2024*

Identification de la procédure : Appel d'Offre Ouvert National (AOO)

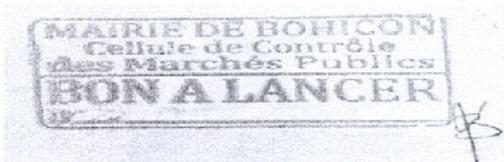
1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics de la **Commune de Bohicon** publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le 12 mars 2024.
2. **La Commune de Bohicon** a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds sur budget autonome, afin de financer ces projets de développement, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif aux **travaux de reconstruction et de réfection de certains ouvrages dans la commune de Bohicon**.
3. **La Commune de Bohicon** sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants : reconstruction du pan du mur de la clôture écroulée , la reprise partielle de la toiture de la tribune officielle du stade Paulin TOMANAGA; la réfection de la balustrade du stade Paulin TOMANAGA ;la réalisation de la clôture du marché Zakpo + quelques lampadaires et la construction de la clôture du centre de santé de Bohicon I .

**Les travaux sont répartis en quatre (04) lots intitulés comme suit :**

- Lot 1 : Travaux de reconstruction du pan du mur de la clôture écroulée et de la reprise partielle de la toiture de la tribune officielle du stade Paulin TOMANAGA ;
- Lot 2 : Travaux de réfection de la balustrade du stade Paulin TOMANAGA ;
- Lot 3 : Travaux de réalisation de la clôture du marché Zakpo + quelques lampadaires ;
- Lot 4 : Travaux de construction de la clôture du centre de santé de Bohicon I.

**Aucun soumissionnaire ne peut être attributaire de plus d'un (1) lot s'il ne dispose pas de qualifications requises pour l'ensemble desdits lots.**

Des variantes ne pourront pas être prises en considération.





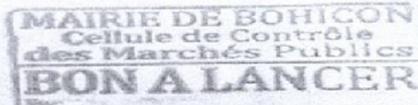
---

**4. Les exigences en matière de qualification sont :**

**a) Pour les anciennes entreprises**

- Capacité technique et expériences :
- Être une entreprise de BTP ou groupement solidaire d'entreprises de BTP régulièrement immatriculée ;
- Avoir exécuté en tant qu'entreprise principale ou sous-traitant ou cotraitant au cours des trois (03) dernières années (2021, 2022, 2023) et de l'année en cours au moins un (01) marché de construction d'un bâtiment ou de réfections au moins portant sur un montant minimum hors taxes de :
  - sept millions cent dix-sept mille cinq cent soixante-treize (7 117 573) FCFA pour le lot 1 ;
  - deux millions neuf cent soixante-six mille cent deux (2 966 102) FCFA pour le lot 2 ;
  - dix millions cinq cent quatre-vingt-treize mille deux cent vingt (10593220) FCFA pour le lot 3 ;
  - six millions trois cent cinquante-cinq mille neuf cent trente-deux (6 355 932) FCFA pour le lot 4 ;
- Disposer du personnel et de matériels adéquats tels que décrit dans la sous-section C des critères d'évaluation et de qualification.
- Capacité financière :
- Avoir réalisé un chiffre d'affaires moyen annuel au cours des trois (03) dernières années (2020, 2021, 2022) au moins égal à :
  - quatorze millions deux cent trente-cinq mille cent quarante-six (14 235 146) FCFA HT pour le lot 1 ;
  - cinq millions neuf cent trente-deux mille deux cent trois (5 932 203) FCFA HT pour le lot 2 ;
  - vingt et un millions cent quatre-vingt-six mille quatre cent quarante (21 186 440) FCFA HT pour le lot 3 ;
  - douze millions sept cent onze mille huit cent soixante-quatre (12 711 864) pour le lot 4 ;
- Disposer d'avoirs liquides ou de lignes de crédits à hauteur de :

Sous-section A. Instructions aux Candidats (IC)



- neuf millions quatre cent quatre-vingt-dix mille quatre-vingt-dix-sept (9 490 097) FCFA F CFA HT pour le lot 1 ;
- Trois millions neuf cent cinquante-quatre mille huit cent deux (3 954 802) FCFA HT pour le lot 2 ;
- quatorze millions cent vingt-quatre mille deux cent quatre-vingt-quatorze (14 124 294) FCFA HT pour le lot 3 ;
- huit millions quatre cent soixante-quatorze mille cinq cent soixante-seize (8 474 576) FCFA HT pour le lot 4.

**a) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence**

**- Capacité technique et expériences :**

- Être une entreprise de BTP ou groupement solidaire d'entreprises de BTP régulièrement immatriculée ;
- Disposer du personnel et de matériel adéquat tels que décrit dans la sous-section C des critères d'évaluation et de qualification.

**Capacité financière :**

- Disposer d'une assurance de risques professionnels couvrant un risque contractuel de montant de : Quinze millions six cent cinquante-huit mille six cent soixante (15 658 660) FCFA HT pour le lot 1, valable sur la durée d'exécution du marché

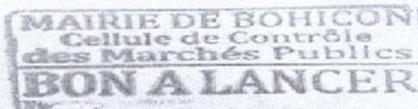
-Six millions cinq cent vingt-cinq mille quatre cent vingt-quatre (6 525 424) FCFA HT pour le lot 2 , valable sur la durée d'exécution du marché ;

- Vingt-trois millions trois cent cinq mille quatre-vingt-cinq (23 305 085) FCFA HT pour le lot 3, valable sur la durée d'exécution du marché ;
- Treize millions neuf cent quatre-vingt-trois mille cinquante (13 983 050) FCFA HT pour le lot 4, valable sur la durée d'exécution du marché.

- Disposer d'avoirs liquides ou de lignes de crédits à hauteur de :

- Neuf millions quatre cent quatre-vingt-dix mille quatre-vingt-dix-sept (9 490 097) FCFA F CFA HT pour le lot 1 ;
- Trois millions neuf cent cinquante-quatre mille huit cent deux (3 954 802) FCFA HT pour le lot 2 ;

Sous-section A. Instructions aux Candidats (IC)



- Quatorze millions cent vingt-quatre mille deux cent quatre-vingt-quatorze (14 124 294) FCFA HT pour le lot 3 ;
- Huit millions quatre cent soixante-quatorze mille cinq cent soixante-seize (8 474 576) FCFA HT pour le lot 4.

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

5. Le délai d'exécution est de trois (03) mois pour les lots 1, 2 et 3 et de deux (02) mois pour le lot 2.

6. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

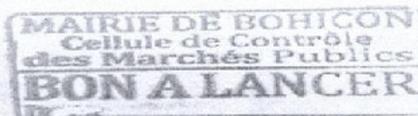
7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable des Marchés Publics de la commune de Bohicon, Monsieur Roger C. DJOSSOU ; Tél 97 88 62 79 ; E-mail : [sprmpmcb@gmail.com](mailto:sprmpmcb@gmail.com) et prendre connaissance des documents d'appel d'offres au secrétariat permanent des marchés publics sis au premier étage du bâtiment du guichet unique, porte en face de la cage d'escalier du premier étage ; Tél 97 88 62 79 ; E-mail : [sprmpmcb@gmail.com](mailto:sprmpmcb@gmail.com) tous les jours ouvrables de 08h à 12 h 30 mn les matins et de 14h à 17 h 30 les soirs.

Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier d'appel d'offres complet à compter du 02/04/2024. Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics sis au premier étage du bâtiment du guichet unique, porte en face de la cage d'escalier du premier étage ; Tél : 97 88 62 79 ; E-mail : [sprmpmcb@gmail.com](mailto:sprmpmcb@gmail.com), à compter du 02/04/.....2024. Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par la Poste aérienne pour l'étranger et la poste normale ou l'acheminement à domicile localement. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche<sup>1</sup> de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

8. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : **secrétariat permanent des marchés publics sis au premier étage du bâtiment du guichet unique, BP : 41 Bohicon ; Tél : (229) 97 88 62 79** au plus tard le ..... 2024 à 10 heures précises 'heure locale' « GMT+1 ».

<sup>1</sup> Le modèle de cette fiche est téléchargeable sur le site web de l'ARMP : [www.arpmp.bi](http://www.arpmp.bi)



**Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.** Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

9. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents, à l'adresse ci-après **salle de réunion de la Mairie de Bohicon sise derrière le bâtiment du bloc administratif principal de la Mairie, le 26/04/2024 à partir de 10 heures 30 minutes.**

10. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de :

Lot1 : cent quarante-deux mille trois cent cinquante et un (142 351) FCFA HT ;

Lot 2 : cinquante-neuf mille trois cent vingt-deux (59 322) FCFA HT ;

Lot3 : deux cent onze mille huit cent soixante-quatre (211 864) FCFA HT ;

Lot 4 : cent vingt-sept mille cent dix-huit (127 118) FCFA HT.

En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires de soumission du dossier d'appel d'offres ;

11. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

12. Les offres doivent être présentées et déposées par lot sous peine de rejet.

Bohicon, le 02/04/2024  
La Personne responsable des marchés publics,

## SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES (AOO)

### Avis d'appel d'offres

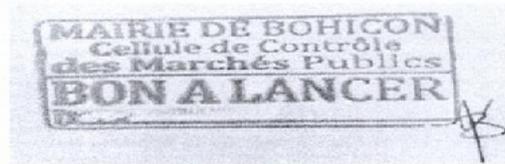
Non de l'Autorité Contractante : Commune de Bohicon

**OBJET** : Recrutement d'un prestataire pour l'Entretien et le nettoyage de la ville de Bohicon (Projet commando 100% Bohicon propre) accord cadre à bon de commande sur 12 mois.

Référence PPMP : S\_DADE\_91865

AVIS N° : 12C/ 004 /MCB/PRMP-CCMP-DADE/2024 du 02/04/2024

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics de la commune de Bohicon publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le 12 mars 2024.
2. La Commune de Bohicon a obtenu dans le cadre de son budget des fonds afin de financer **les travaux de salubrité, d'entretiens et de maintien de la ville de Bohicon** et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif au recrutement d'un prestataire pour l'Entretien et le nettoyage de la ville de Bohicon.
3. La Commune de Bohicon, sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats répondant aux qualifications requises pour réaliser les services suivants : Nettoyer et désensabler les voies asphaltées et pavées ; Faire le désherbage des abords des voies ; Evacuer les déchets générés par les différents travaux d'entretien ; Rendre propre les marchés, gares et les places publiques de la Commune de Bohicon ; intervenir au moins deux fois par semaine pour le nettoyage et le désensablement ; participer à l'opération «les pas de princes » tenue chaque premier samedi du mois ; participer tous les trois (03) mois à une séance de travail en vue de définir les priorités. Ces services sont repartis en un seul lot pour une durée d'exécution de 12 mois suivant l'accord-cadre sur bon de commande et s'exécutent dans tous les dix (10) arrondissements de la commune de Bohicon. Aucune variante n'est permise.
4. La participation à cet appel d'offres ouvert telle que définie dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats, remplissant les conditions définies dans le présent Dossier



Sous-section A. Instructions aux candidats

d'Appel d'Offres Ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

5. La participation à cet appel d'offres ouvert telle que définie dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats, remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres Ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

6. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable des Marchés Publics de la commune de Bohicon, Monsieur Roger C. DJOSSOU ; Tél 97 88 62 79 ; E-mail : [sprmpmcb@gmail.com](mailto:sprmpmcb@gmail.com) et prendre connaissance du dossier d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : Bureau de la PRMP sis au premier étage du bâtiment du guichet unique, porte en face de la cage d'escalier du premier étage ; Tél 97 85 16 80 ; E-mail : [sprmpmcb@gmail.com](mailto:sprmpmcb@gmail.com) tous les jours ouvrables de 08h à 12 h 30 mn les matins et de 14h à 17 h 30 les soirs<sup>1</sup>.

7. Le délai d'exécution est de douze (12) mois en accord-cadre sur bon de commande pour compter de la date mentionnée dans l'ordre de service de démarrer les prestations.

8. Les exigences en matière de qualification sont :

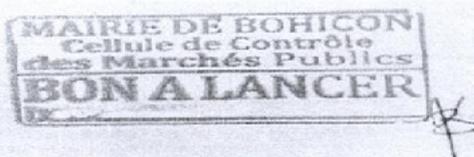
a) Pour les anciennes entreprises

• **Exigences techniques et expériences :**

- Être une Entreprise ou un Groupement d'Intérêt Economique (GIE) exerçant dans le domaine des entretiens, de nettoyage et de salubrité dans les villes ;
- Avoir des groupements dans les zones ou localités bénéficiaires ou être capable de mobiliser les mains d'œuvres locales dans les milieux bénéficiaires de ces prestations ;

-Avoir effectivement exécuté en tant que entrepreneur principal ou sous-traitant au cours des cinq (05) dernières années (2019, 2020 ; 2021 ; 2022 et 2023) au moins deux (2) marchés de service d'entretien et de salubrité de valeur minimale de montant avoisine les **treize millions trois cent quarante-sept mille quatre cent cinquante-huit (13 347 458) F CFA HT**, justifiées par des attestations de bonne fin d'exécution assorties des contrats (page de garde, page de signature et pages portant le montant en copies simples) ou des procès-verbaux de réception, signés par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin), ou toutes autres personnes morales de droit privé.

<sup>1</sup> Heures d'ouverture réglementaire : 8h à 12 h 30 et 15h à 18h 30.



Sous-section A. Instructions aux candidats

-Maîtriser la gestion des déchets de la commune de Bohicon ou avoir déjà fait un travail pareil attesté de l'administration communale de Bohicon est un grand atout ;

-Disposer de groupements d'hommes et de femmes par zone bénéficiaire (les 10 arrondissements de la commune) pour assurer les travaux d'entretiens et de salubrité et de trois (03) chefs d'équipes techniciens en hygiène et assainissement de niveau Bac + 3 ou équivalent avec au moins cinq (05) ans d'expériences dans le domaine de l'hygiène et assainissement (illustrées par CV et Copie de diplôme + Attestations de travail ou de service fait) ;

-Disposer des matériels et outils des travaux de l'hygiène et assainissement en propre ou location justifiés par des factures d'achat ou les promesses de location (Camion benne, Balayeuse, bottes, râtaux, houes, tricycles, pelles, coupe-coupe, balais, panneaux de signalisation des travaux, gans, cache-nez, casques, bassines en alu, gilets, boîtes à pharmacie).

• **Exigences d'ordre financier :**

-Avoir réalisé au cours des trois dernières années (2021 ; 2022 et 2023) un chiffre d'affaires annuel moyen en matière d'entretien, de services de salubrité et d'assainissement supérieur ou égal à : **Vingt-six million six cents quatre-vingt-quatorze mille neuf cent quinze (26 694 915) FCFA HT**, justifiés par les états financiers établis dans les formes prescrites par l'annexes A-3-2, pièces 1.

-Avoir accès aux financements tels que des avoirs liquide, ligne de crédit, autre que l'avance de démarrage éventuelle, à hauteur de sous forme de fonds propre et/ou de ligne de crédit à hauteur de **quatre millions autre cent quarante-neuf mille cent cinquante-trois (4 449 153) francs CFA HT**, justifiée par une attestation de capacité financière délivrée par une banque ou organisme financière agréée en République du Bénin ou ayant un correspondant au Bénin.

b) **Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois années d'existence**

• **Exigences techniques et expériences :**

- Être une Entreprise ou un Groupement d'Intérêt Economique (GIE) exerçant dans le domaine des entretiens, de nettoyage et de salubrité dans les villes ;

-Avoir des groupements dans les zones ou localités bénéficiaires ou être capable de mobiliser les mains d'œuvres locales dans les milieux bénéficiaires de ces prestations ;

-Disposer de groupements d'hommes et de femmes par zone bénéficiaire (les 10 arrondissements de la commune) pour assurer les travaux d'entretiens et de salubrité et de trois (03) chefs d'équipes techniciens en hygiène et assainissement de niveau Bac + 3 ou équivalent avec au moins Cinq (05) ans d'expériences dans le domaine de l'hygiène et assainissement (illustrées par CV et Copie de diplôme + Attestations de travail ou de service fait) ;

Numéro vert marchés publics : 81 01 01 01

Courriel ARMP : [contact@armp.bj](mailto:contact@armp.bj)

AOO Recrutement d'un prestataire pour l'Entretien et le nettoyage de la ville de Bohicon (Projet commando 100% Bohicon propre) accord cadre à bon de commande sur 12 mois



Sous-section A. Instructions aux candidats

-Disposer d'un personnel clé de niveau (BAC+3) qui maîtrise la gestion des déchets ou qui a déjà fait un travail pareil attesté de l'administration communale de Bohicon est un grand atout ;

-Disposer des matériels et outils des travaux de l'hygiène et assainissement en propre ou location justifiés par des factures d'achat ou les promesses de location (Camion benne, Balayeuse, bottes, râtaux, houes, tricycles, pelles, coupecoupes, balais, panneaux de signalisation des travaux, gans, cache-nez, casques, bassines en alu, gilets, boîtes à pharmacie).

**NB :**

**L'entreprise ou le GIE doit avoir une convention de partenariat ou de collaboration avec au moins trois ONG de gestion des déchets solides et ménagers de la commune de Bohicon reconnues par la Mairie de Bohicon.**

**Toutes les expériences des Techniciens en hygiène et assainissement qui ne seront pas accompagnées du CV, du diplôme et des attestations de travail, ne seront pas prises en compte dans l'évaluation des offres.**

• **Exigences d'ordre financier :**

- Les entreprises naissantes devront fournir le bilan d'ouverture et celles qui n'ont pas encore trois années d'existence fourniront les états financiers de leurs années d'exercice certifiés par la DGID et l'expert-comptable.

Fournir une promesse ou une attestation d'assurance des risques professionnels couvrant un risque contractuel de montant minimum de **vingt-neuf millions trois cent soixante-quatre mille quatre cent sept (29 364 407) FCFA HT.**

-Avoir accès aux financements tels que des avoirs liquide, ligne de crédit, autre que l'avance de démarrage éventuelle, à hauteur de sous forme de fonds propre et/ou de ligne de crédit à hauteur de **quatre millions quatre cent quarante-neuf mille cent cinquante-trois (4 449 153) francs CFA HT**, justifiée par une attestation de capacité financière délivrée par une banque ou organisme financière agréée en République du Bénin ou ayant un correspondant au Bénin

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

9. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement un dossier d'appel d'offres complet à l'adresse mentionnée ci-après : Bureau de la PRMP sis au premier étage du bâtiment du guichet unique, porte en face de la cage d'escalier du premier étage ; **Tél 97 88 62 79** ; E-mail : [sprmpmcb@gmail.com](mailto:sprmpmcb@gmail.com), à compter du **02/04/2024** date de lancement . Le dossier d'appel d'offres en version papier sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat de la PRMP

Numéro vert marchés publics : 81 01 01 01

Courriel ARMP : [contact@armp.bj](mailto:contact@armp.bj)

AOO Recrutement d'un prestataire pour l'Entretien et le nettoyage de la ville de Bohicon (Projet commando 100% Bohicon propre) accord cadre à bon de commande sur 12 mois



Sous-section A. Instructions aux candidats

ou adressé aux candidats à leurs frais par poste. Ce dossier peut aussi être remis aux candidats en version électronique sous le format PDF ou envoyé par voie électronique sous réserve des dispositions relatives à la dématérialisation.

Ce retrait est matérialisé par une fiche<sup>2</sup> de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

**Seuls les candidats ayant retiré le dossier d'Appel d'Offre (AAO) à l'adresse ci-dessus indiquée et inscrits sur la liste de retrait dudit dossier sont autorisés à soumettre leur offre.**

10. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF en fichier unique, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : Bureau de la PRMP sis au premier étage du bâtiment du guichet unique, porte en face de la cage d'escalier du premier étage ; Tél 97 88 62 79 ; E-mail : sprmpmcb@gmail.com au plus tard le 26/04/2024 à 10 h 00. Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

11. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis ou de leurs représentants dûment mandatés, à l'adresse ci-après : salle de délibération du Conseil de Supervision de la mairie de Bohicon sise derrière le bloc administratif, le 26/04/2024 à 10 h 30 mn.

12. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de **Deux cent soixante-six mille neuf cent quarante-neuf (266 949) francs CFA HT**. Cette garantie de soumission peut prendre les formes ci-après :

En ce qui concerne les micro, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires du dossier d'appel d'offres ;

13. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

La Personne Responsable des Marchés Publics,  
Bohicon, le 26/04/2024



<sup>2</sup> Le modèle de cette fiche est téléchargeable sur le site web de l'ARMP : [www.armp.bj](http://www.armp.bj)

Numéro vert Marchés publics : 81 01 01 01

Courriel ARMP : [contact@armp.bj](mailto:contact@armp.bj)



**ASIN / CCMP**  
**BON A LANCER**  
Retiré le. 03-04-2024  
Nom. MANDÉ  
Prénoms. KOUVI INNOCENT  
SIGNATURE: [Signature]



# MARCHE DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES

## DOSSIER DE PRESELECTION

Émis le : 04/04/2024



Pour les prestations de

**Etude pour définition de la stratégie d'approche  
dynamique de subventions aux acteurs assurant  
les objectifs de service universel (appel à  
projets)**

Avis à manifestation d'intérêt N° : PL\_IN\_87358

Source de financement : Budget Autonome

Gestion : 2024

Imputation budgétaire : Service Universel



Avril 2024





## I. AVIS A MANIFESTATION D'INTERET (AMI)

**Objet :** Etude pour définition de la stratégie d'approche dynamique de subventions aux acteurs assurant les objectifs de service universel (appel à projets).

**Référence SIGMAP :** PI\_IN\_87358

**AVIS N° 008/2024/ASIN/DG/PRMP/DPIN/SPRMP du 04/04/2024**

1. Le présent avis à manifestation d'intérêt (AMI) fait suite au plan de passation des marchés publics de l'Agence des Systèmes d'Information et du Numérique (ASIN), publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le 1er mars 2024.
2. L'Agence des Systèmes d'Information et du Numérique (ASIN) a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds de l'Etat Béninois, afin de financer l'Evaluation du programme national de service universel des communications électroniques et de la poste, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de prestations intellectuelles relatif à l'étude pour définition de la stratégie d'approche dynamique de subventions aux acteurs assurant les objectifs de service universel (appel à projets) / PI\_IN\_87358.
3. Les prestations consistent de façon générale à réaliser une étude pour la définition de la stratégie d'approche dynamique de subventions aux acteurs assurant les objectifs de service universel dans le secteur du Numérique au Bénin. Spécifiquement, il s'agira de :
  - faire l'état des lieux des entreprises et structures intervenant dans le secteur du service universel numérique (ex.: Infrastructure de connectivité, Programmes de formation et d'alphabétisation numérique, Développement de services en ligne, Innovation et entrepreneuriat numérique, Accès à l'équipement, Sécurité et protection de la vie privée, Inclusion financière numérique);
  - caractériser les entreprises et structures intervenant dans le service universel numérique ;
  - faire un benchmark des initiatives intéressantes dans la région et au niveau international ;
  - proposer la cartographie de subvention aux entreprises et structures de service universel numérique sur toute l'étendue du territoire national en tenant compte des écarts relevés et des enseignements du benchmark ;
  - élaborer un document de synthèse incluant les axes stratégiques, et dresser un plan d'actions dans le temps avec chiffrage.
  - animer un atelier de restitution avec les parties prenantes et produire un rapport final intégrant les observations des différents acteurs.
4. Le délai de réalisation de la mission est de seize (16) semaines.

**BOUA LANCER**

5. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour les prestations décrites, ci-dessus, en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations (nature des activités du cabinet/firme en relation avec le domaine des prestations, nombre d'expériences générales du cabinet/firme dans le domaine des prestations, nombre d'expériences spécifiques du cabinet/firme dans le domaine des prestations, organisation technique et managériale du cabinet/firme, liste du personnel professionnel à affecter à la mission). Il est demandé aux candidats de fournir ces informations en ne dépassant pas quinze (15) pages environs. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

**BON A LANCER**

6. Les critères demandés seront appréciés à travers les preuves énumérées dans le tableau des critères de sélection.

7. Une liste des candidats [(au moins cinq (05) et au plus huit (08))] présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'autorité contractante. Cette liste restreinte doit contenir au moins deux candidats de nationalité béninoise dès lors qu'ils remplissent les critères de présélection requis. Pour l'intégration de ces candidats de nationalité béninoise, l'autorité contractante remplacera le/les dernier(s) candidat(s) de la liste restreinte ou ceux des pays ayant plus de deux (2) candidats sur la liste restreinte.

8. Les candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières et un candidat sera sélectionné selon la méthode : Sélection fondée sur la qualité et sur le coût (SFQC).

9. Aux date et heure limites de dépôt des candidatures, si moins de cinq (05) candidats sont présélectionnés, l'autorité contractante peut, soit contacter directement d'autres cabinets ou firmes en fonction de leurs aptitudes à exécuter les prestations, soit relancer pour un minimum de dix (10) jours calendaires la procédure en vue de compléter la liste restreinte.

10. La présélection sur la liste restreinte tiendra compte des critères ci-après:

Critères d'évaluation	Note pour le critère	Sous-critères d'évaluation et note	Moyens de Preuve à fournir par le candidat
1. Nature des activités du cabinet/firme en relation avec le domaine des prestations	[10]	<p>Elément montrant que le cabinet / firme intervient dans le domaine des communications électroniques.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Inscription du domaine des prestations sur le RCCM ou les Statuts = <b>10 points.</b></li> <li>❖ Non inscription du domaine des prestations sur le RCCM ou les Statuts = <b>00 point</b></li> </ul>	Inscription du domaine sur le RCCM ou les Statuts

<p>2. Nombre d'expériences générales du cabinet/firme dans le domaine des prestations au cours des cinq (05) dernières années : 2023, 2022, 2021, 2020, 2019 y compris 2024.</p>	<p>[25]</p>	<p><b><u>Pour les anciens cabinets /firmes</u></b></p> <p>Avoir réalisé au moins deux (02) missions relatives à une définition de stratégie, de politique ou de plan directeur.</p> <p><b>12,5 points par mission justifiée</b></p> <p><b><u>Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence</u></b></p> <p>Disposer d'un personnel d'encadrement ayant réalisé au moins deux (02) missions visant à réaliser une définition de stratégie, de politique ou de plan directeur. <b>(Spécifier clairement le personnel d'encadrement)</b></p> <p><b>12,5 points par mission justifiée</b></p> <div style="border: 1px solid blue; padding: 5px; display: inline-block; margin-top: 10px;"> <p><b>BON A LANCER</b></p> </div>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b><i>Pour les anciens cabinets/firmes</i></b> Copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples)</li> <li>• <b><i>Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence</i></b> Preuves légalisées des expériences professionnelles du personnel d'encadrement.</li> </ul>
<p>3. Nombre d'expériences spécifiques du cabinet/firme dans le domaine des prestations au cours des cinq (05) dernières années : 2023, 2022, 2021, 2020, 2019 y compris 2024.</p>	<p>[50]</p>	<p><b><u>Pour les anciens cabinets/firmes</u></b></p> <p>Avoir réalisé au moins deux (02) missions visant à réaliser une étude pour la définition de la stratégie du service universel, au cours des cinq dernières années.</p> <p><b>25 Points par mission justifiée.</b></p> <p><b><u>Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence</u></b></p> <p>Disposer d'un personnel d'encadrement ayant réalisé au moins deux (02) missions visant à réaliser une étude pour la définition de la stratégie du service universel, au cours des cinq dernières années. <b>(Spécifier clairement le personnel d'encadrement)</b></p> <p><b>25 points par mission justifiée.</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b><i>Pour les anciens cabinets/firmes</i></b> Copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples)</li> <li>• <b><i>Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence</i></b> Preuves légalisées des expériences professionnelles du personnel d'encadrement.</li> </ul>

5. Organisation technique et managériale du cabinet/firme	[05]	<p>Note de présentation du Cabinet : <b>02 points.</b></p> <p>Organigramme de la structure : Disposer dans l'organisation des postes ci-après :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Un Directeur Général <b>(01 point)</b>;</li> <li>- Un Directeur Technique ou équivalent <b>(01 point)</b>.</li> <li>- Un Directeur Financier/Comptable ou équivalent <b>(01 point)</b>.</li> </ul>	<p>Note de présentation du Cabinet/firme et son organigramme</p>
6. Liste du personnel professionnel à affecter à la mission	[10]	<p><b>❖ Un (01) Un Chef de mission, Ingénieur ou Economiste : (4 Points)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- BAC+5 en Télécommunications, ou économie ou tout diplôme équivalent (02 point).</li> <li>- Ayant une expérience d'au moins cinq (05) ans dans la conduite des études sur la stratégie des services universels numériques :</li> </ul> <p><b>2 points à raison de:</b> <b>[05 ans et plus] = 02 points;</b> <b>[moins de 05 ans] = 00 point.</b></p> <p><b>❖ Un Expert technique (3 points)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- De niveau BAC+5 en Télécommunications ou tout diplôme équivalent minimum <b>(1,5 point)</b>. Ayant au moins cinq (05) ans d'expérience dans les technologies haut débit (fixe, mobile, satellite...) : [05 ans et plus] = 1,5 point ; [moins de 05 ans] = 00 point <b>(1,5 point)</b>.</li> </ul> <p><b>❖ Un Expert technico-économique (3 points) :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- De niveau BAC+5 en Economie ou tout diplôme Equivalent minimum <b>(1,5 point)</b>. Ayant au moins trois (03) ans d'expérience dans l'élaboration des chiffrages et sur les sujets touchant à la couverture des zones en déficit de couverture mobile: [05 ans et plus] = 1,5 point; [moins de 05 ans] = 00 point <b>(1,5 point)</b>.</li> </ul>	<p>Liste du personnel et copie simple des diplômes</p>
TOTAL	[100]		

BON A LANCER

La note minimale requise pour être présélectionné est 70 et le nombre de candidats présélectionnés ne saurait être inférieur à cinq (05) et supérieur à huit (08).

**En cas d'égalité du nombre total de points obtenus, le cabinet/firme ayant réalisé plus de missions spécifiques sera privilégié.**

11. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne responsable des marchés publics ou son mandataire; E-mail : [crgbaguidi@asin.bj](mailto:crgbaguidi@asin.bj) et prendre connaissance des documents de présélection au secrétariat permanent des marchés publics : 4<sup>ème</sup> étage de l'Immeuble JUMMY PALACE CENTER, Sis C/85 Avenue Steinmetz, quartier Tokpa Hoho, 01 BP 8088 Cotonou, Tél. (229) 21311013 / 44754734, et aux heures suivantes : 08 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes (GMT +1).

BON A LANCER

Les manifestations d'intérêts doivent être accompagnées d'une lettre de manifestation d'intérêts dûment signée par le candidat.

12. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier de présélection complet à compter du 08/04/2024. Le dossier de présélection en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics sis au 4<sup>ème</sup> étage de l'Immeuble JUMMY PALACE CENTER, Sis C/85 Avenue Steinmetz, quartier Tokpa Hoho, 01 BP 8088 Cotonou, Tél. + (229) 21 31 10 13 / 44 75 47 34. Le dossier de présélection sera adressé aux candidats à leurs frais. Ce dossier peut être téléchargé sur le site web : [asin.bj](http://asin.bj) ou obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier. Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

13. Les manifestations d'intérêt sont rédigées en langue française et doivent être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée sur clé USB en format PDF au Secrétariat de la PRMP de l'Agence des Systèmes d'Information et du Numérique (ASIN), sis au 4<sup>ème</sup> étage de l'Immeuble JUMMY PALACE CENTER, Sis C/85 Avenue Steinmetz, quartier Tokpa Hoho, 01 BP 8088 Cotonou, Tél.+ (229) 21 31 10 13 / 44 75 47 34 au plus tard le 26/04/24 à 10h00.

**Le défaut de présentation des manifestations d'intérêt suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.** Les candidatures qui ne parviendront pas aux date et heure limites, ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des candidats concernés.

Les manifestations d'intérêt (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui souhaitent être présents, à l'adresse ci-après Salle de réunion de l'ASIN sise au 5<sup>ème</sup> étage de l'Immeuble JUMMY PALACE CENTER, Sis C/85

Avenue Steinmetz, quartier Tokpa Hoho, 01 BP 8088 Cotonou, le 26/04/2024 à 10h 30 (Heure locale).

14. Les candidats peuvent introduire un recours devant la personne responsable des marchés publics ou son supérieur hiérarchique dans le cadre de la procédure de manifestation d'intérêt à l'encontre des actes et décisions de cette dernière leur créant un préjudice en indiquant les références de l'AMI et exposant les motifs de leur recours par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou déposée contre décharge ou récépissé.

Ce recours doit évoquer une violation de la réglementation des marchés publics.

Ce recours doit être exercé dans les cinq (05) jours ouvrables avant la date limite de dépôt des candidatures ou au plus tard, dans les cinq (05) jours ouvrables de la notification des résultats des manifestations d'intérêt. Il a pour effet de suspendre la procédure de présélection jusqu'à la décision définitive de la personne responsable des marchés publics ou de son supérieur hiérarchique.

La décision de la personne responsable des marchés publics ou de son supérieur hiérarchique doit intervenir dans un délai de trois (03) jours ouvrables après sa saisine.

En l'absence de suite favorable à son recours, le requérant dispose de deux (02) jours ouvrables à compter de la réception de la réponse de l'autorité contractante ou de l'expiration du délai spécifié ci-dessus (trois (03) jours) pour présenter un recours devant l'Autorité de régulation des marchés publics. Une copie du recours adressé à l'Autorité de régulation des marchés publics est notifiée à la Personne responsable des marchés publics/structure déconcentrée pour ampliation.

Fait à Cotonou, le 04/04/2024

**La Personne Responsable  
des Marchés Publics**

  
**Carole Rachel A. GBAGUIDI**



## Annexe

### II. MODELE DE LETTRE DE MANIFESTATION D'INTERET

#### *(Pour consultant individuel)*

*[insérer Nom du Candidat]*

*[Lieu et date]*

**A**

Monsieur le *[Indiquer titre du représentant de l'autorité Contractante]*

**Objet :** Manifestation d'intérêt pour *[indiquer nature de la prestation]*

Monsieur le *[indiquer titre du représentant de l'autorité contractante/structure déconcentrée]*,

Après avoir examiné le dossier de sélection dont nous accusons réception, nous vous soumettons notre candidature pour *[indiquer nature de la prestation]*.

Notre dossier de candidature comprend :

**BON A LANCER**

1) la présente lettre de manifestation d'intérêt ;

2) le diplôme (copie légalisée) ;

3) les preuves des expériences du consultant [copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples) ou des attestations/certificats de travail] ;

4) etc.

Veuillez agréer, Monsieur le *[indiquer le Nom du représentant de l'Autorité contractante/structure déconcentrée]*, l'assurance de notre considération distinguée.

*(Signature et cachet du responsable/représentant habilité du cabinet/firme)*



Rubrique

*Procès verbal d'attribution*



Caisse des Dépôts et  
Consignations du Bénin

## MARCHE DE FOURNITURE

### PROCES-VERBAL D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

DAO N°001/2024/CDCB/DG/PRMP

**Objet :** Acquisition d'une solution de gestion de la trésorerie et des actifs au profit de la CDC Bénin

**Source de financement :** *Budget Autonome*

**Gestion :** 2024

**Imputation budgétaire :** BJ6600100100000104333101

**Commencé le :** .....14.....mars 2024

**Achévé le :** .....15... mars 2024

**Mars 2024**

## Procès-verbal d'attribution provisoire

**Objet :** Dossier d'appel d'offres n°001/2024/CDCB/DG/PRMP relatif à l'acquisition d'une solution de gestion de la trésorerie et des actifs au profit de la CDC Bénin

**Mode de passation :** Appel d'offres ouvert

L'an deux mil vingt-quatre et le vendredi 15 mars à 10 heures 30, dans la salle de réunion de la Caisse des Dépôts et Consignations du Bénin (CDC Bénin) sise au 2ème étage de l'Immeuble « Le JATOBA », Avenue Jean-Paul II, lot 20, Zone résidentielle, Cotonou/Bénin, la Commission d'Ouverture et d'Évaluation des Offres (COE) a procédé à l'attribution provisoire du marché cité en objet.

Ont pris part à cette séance conformément à la note de service : N/Réf. NS/MP/001/2024/CDCB/DG/PRMP du 28 février 2024

- **Présidente et Rapporteuse :** Madame Aréta SACRAMENTO, Personne Responsable des Marchés Publics de la CDCB ;
- **Membres :**

Administration	Nom et Prénom (s)	Qualité	Observations
DGAc	KOKOSSOU Inès	Rpt/DGAc	Avec voix délibérative
DOSI	COMLAN Fred	Rpt/DOSI	Avec voix délibérative
DOSI	ZANKLAN Rufus	DOSI	Avec voix consultative
DF	Dulove AZON	Rpt/DF	Avec voix délibérative
DAGR	KOUDESSI Gildas	PMO / projet SI	Avec voix consultative
-	YAYA-OYE Rachad	Consultant	Avec voix consultative

Les résultats d'analyse des offres se présentent dans le(s) tableau(x) synthèse(s) ci-après :

<b>Lot unique</b>	<b>Intitulé : Acquisition d'une solution de gestion de la trésorerie et des actifs au profit de la CDC Bénin)</b>
<b>Procédures</b>	
<b>Mode de passation</b>	<b>Appel d'offres ouvert national</b>
<b>Justification</b>	<b>Plan de travail annuel 2024</b>
<b>Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle</b>	<b>Procès-verbal N°02-01/CCMP/CDCB/2024 du 02 février 2023.</b>
<b>Soumissionnaire(s) [soumissionnaires en liste]</b>	
<ul style="list-style-type: none"><li>- ACCOMPANY Consulting</li><li>- Groupement EDS Telecom &amp; Consulting et ARAB SOFT</li><li>- KYRIA Consultancy Services</li></ul>	
<b>Soumissionnaires écartés</b>	
<b>Soumissionnaires</b>	<b>Motifs</b>
ACCOMPANY Consulting	Les pièces suivantes n'ont pas été fournies (Lettre de soumission datée signée et cachetée, Bordereau des Prix Unitaires daté, signé et cacheté, Bordereau des prix pour les fournitures, Bordereau des prix et calendrier de réalisation des services connexes, si requis)

KYRIA Consultancy Services	Le bordereau des prix unitaires et Bordereau des prix et calendrier de réalisation des services connexes, si requis, ne sont ni datés, ni signés, ni cachetés. Le bordereau des prix pour les fournitures et la garantie de soumission ne sont pas fournis.
<b>Attributaire</b>	
Nom	Groupement EDS Telecom & Consulting et ARAB SOFT
Montant proposé	FCFA 127 000 000 hors taxes
Montant évalué (corrigé)	FCFA 127 000 000 hors taxes
<b>Principales dispositions permettant l'établissement du marché</b>	
Objet du marché	<b>Acquisition d'une solution de gestion de la trésorerie et des actifs au profit de la CDC Bénin)</b>
Prix	FCFA 127 000 000 hors taxes
Délai d'exécution	24 mois
Part de sous-traitance (le cas échéant)	Néant
Variante pris en compte (cas échéant)	Non
Autres	Néant

Au regard des informations inscrites dans le(s) tableau(x) ci-dessus, la Commission d'ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a adopté la proposition d'attribution provisoire ci-après :

Désignation des lots	Attributaire	Montant
<b>Acquisition d'une solution de gestion de la trésorerie et des actifs au profit de la CDC Bénin)</b>	Groupement EDS Telecom & Consulting et ARAB SOFT	FCFA 127 000 000 hors taxes

Le Président a clôturé la séance à 12heures .

Fait à Cotonou, le 15 mars 2024

La Présidente & rapporteuse

  
**Aréta SACRAMENTO**  
 PRMP/CDC Bénin

Les membres

  
**Inès KOKOSSOU**  
 Rept DGAc/CDC Bénin

  
**Fred COMLAN**  
 Rept DOSI/CDC Bénin

  
**Duloze AZON**  
 Rept DF/CDC Bénin

  
**Gildas KOUDESSI**  
 Rept/DAGR

  
**Rachad YAYA-OYE**  
 Consultant

REPUBLIQUE DU BENIN  
Fraternité- Justice- Travail

-----  
MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

-----  
DIRECTION GENERALE DE LA  
LOTERIE NATIONALE DU BENIN

### **Procès-verbal d'attribution définitive**

**Objet :** Recrutement d'une agence événementielle pour l'organisation et la gestion des animations avec les cars podiums de la LNB S.A.

**Dossier d'Appel d'Offres :** N° 010/LNB/DG/PRMP/S-PRMP du 27 décembre 2023 relative au recrutement d'une agence événementielle pour l'organisation et la gestion des animations avec les cars podiums de la LNB S.A.

**Mode de passation :** Appel d'Offres Ouvert.

Au regard des résultats d'analyse des offres et du procès-verbal d'attribution provisoire du 30 janvier 2024 et suite à la notification du contrat, le soumissionnaire ci-après est désigné attributaire définitif du marché relatif au recrutement d'une agence événementielle pour l'organisation et la gestion des animations avec les cars podiums de la LNB S.A.

<b>.LOT UNIQUE</b>	<b>Intitulé :</b> Recrutement d'une agence événementielle pour l'organisation et la gestion des animations avec les cars podiums de la LNB S.A.
<b>Procédures</b>	
<b>Mode de passation</b>	Appel d'Offres Ouvert
<b>Justification</b>	<b>Non requise</b>
<b>Attributaire</b>	
Nom	EMPIRE EVENEMENTIEL SARL
Montant proposé	<b>98 899 293 F CFA TTC</b>
Montant évalué (corrigé)	<b>98 899 293 F CFA TTC</b>
<b>Principales dispositions permettant l'établissement du marché</b>	
Objet du marché	Recrutement d'une agence événementielle pour l'organisation et la gestion des animations avec cars podiums de la LNB S.A.
Prix	<b>98 .899.293 F CFA TTC</b>
Délai d'exécution	Douze (12) mois

Fait à Cotonou, le 19 mars 2024

La Personne Responsable des Marchés Publics

  
**Nassiratou SAMON**



## PROGRAMME D'ASSAINISSEMENT PLUVIAL DE COTONOU

\*\*\*\*\*

PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DE MARCHES DE BIENS ET TRAVAUX  
DANS LE CADRE DES PROJETS FINANCES PAR LA BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT

### NOTE D'INFORMATION

**Date de publication :**

**Pays :** République du Bénin

**Agence d'exécution :** Société des Infrastructures Routières et de l'Aménagement du Territoire du Bénin (SIRAT SA)

**Nom du Projet :** Projet d'Appui au Programme d'Assainissement Pluvial de la ville de Cotonou

**Numéro de Prêt :** Prêt BAD n° 2000200004555 du 15/11/2019 & Prêt AGTF n° 5050200001102 du 03/11/2020

**Nom de l'appel d'offres :** Acquisition des matériels lourds au profit de la Mairie de Cotonou

**Numéro et nom du lot (si différent du nom de l'AO) :** Lot 1 : Acquisition des matériels lourds au profit de la Mairie de Cotonou : 01 Pelle excavatrice, 01 Tractopelle et 02 Niveleuses

**Méthode d'acquisition :** Appel d'Offres Ouvert International

**Préférence nationale (Oui ou Non) :** Non

**Préférence régionale (Oui ou Non) :** Non

**Numéro d'appel d'offres de l'Emprunteur :** F\_PAPC\_53755 (PPM 2022)

**Date de réception par la Banque du projet de DAO :** 16/12/2021

**Date d'approbation par la Banque du DAO :** 31/03/2022

**Date d'émission du DAO :** 11/11/2022

**Date limite de remise des offres :** 21/02/2023

**Date d'ouverture des offres :** 21/02/2023

**Date de réception par la Banque du rapport d'évaluation des offres :** 29/08/2023

**Date d'approbation par la Banque de l'évaluation :** 22/11/2023

**Lot 1 : Acquisition des matériels lourds au profit de la Mairie de Cotonou : 01 Pelle excavatrice, 01 Tractopelle et 02 Niveleuses**

**Nom de l'attributaire du Marché :** GROUPEMENT FOX INTERNATIONAL / GROS ŒUVRE INTERNATIONAL

**Nationalité :** Béninoise

**Adresse :** Kouhounou lot 3734, Boulevard de l'Europe - 01 BP 6315 Cotonou – Recette Perception Cotonou - Bénin,

Tél : (00229) 97 33 88 88 / 21 38 03 96, E-mail : [acm@foxinternationalsa.com](mailto:acm@foxinternationalsa.com) / [consrice73@gmail.com](mailto:consrice73@gmail.com)

**Montant du Contrat :** 689 550 345 F CFA HT CIP Cotonou

**Date de démarrage du Contrat :** 02/04/2024

**Durée d'exécution du Contrat :** Cinq (05) mois

**Résumé de l'objet du Contrat :** Acquisition des matériels lourds au profit de la Mairie de Cotonou : 01 Pelle excavatrice, 01 Tractopelle et 02 Niveleuses (lot 1)

**Nombre total de soumissionnaires :** Cinq (05)

**Pour chaque soumissionnaire :**

**Nom :** COM.INT SPA

**Nationalité :** Italienne

**Adresse** : Tél : +39 010 561472, E-mail : [com.int.spa@comint.it](mailto:com.int.spa@comint.it)

**Prix des offres lus à haute voix** : 1 063 580 EURO (montant offre), 23 295,60 EURO (montant Pièces de rech), 20 000 EURO (montant svces connex), soit un total de 1 106 875, 60 EURO

**Prix évalués** : Sans objet

**Offres acceptées / rejetées** : Rejetée

**Motifs de leur rejet** : Offre non conforme pour défaut d'originalité et d'authenticité de l'autorisation de fabricant

**Nom** : GROUPEMENT FOX INTERNATIONAL / GROS ŒUVRE INTERNATIONAL

**Nationalité** : Béninoise

**Adresse** : Tél : +229 97 33 88 88 / 21 38 03 96, E-mail : [acm@foxinternationalsa.com](mailto:acm@foxinternationalsa.com) / [consrice73@gmail.com](mailto:consrice73@gmail.com)

**Prix des offres lus à haute voix** : 689 550 345 F CFA HT CIP Cotonou

**Prix évalués** : 689 550 345 F CFA HT CIP Cotonou

**Offres acceptées / rejetées** : Acceptée

**Motifs de leur rejet** : Sans objet

**Nom** : HEAVYMAT INDUSTRY

**Nationalité** : Togolaise

**Adresse** : Tél : +228 22 71 22 78 / +229 60 28 28 28, E-mail : [contact.group@heavymat.com](mailto:contact.group@heavymat.com) / [contact.bn@heavymat.com](mailto:contact.bn@heavymat.com)

**Prix des offres lus à haute voix** : 485 160 000 F CFA HT

**Prix évalués** : Sans objet

**Offres acceptées / rejetées** : Rejetée

**Motifs de leur rejet** : Offre non conforme pour défaut de validité du pouvoir du signataire (procuration n'est pas en bonne et due forme notariée)

**Nom** : JGH

**Nationalité** : Danoise

**Adresse** : Tél : +45 39 29 80 88, E-mail : [jgh@jgh-group.com](mailto:jgh@jgh-group.com)

**Prix des offres lus à haute voix** : 452 700 USD HT CIP

**Prix évalués** : Sans objet

**Offres acceptées / rejetées** : Rejetée

**Motifs de leur rejet** : Offre non conforme pour : (i) défaut de validité du pouvoir du signataire (procuration n'est pas en bonne et due forme notariée) ; (ii) défaut d'originalité de l'autorisation de fabricant. De plus, ce soumissionnaire, en fournissant une autorisation de fabricant portant une date postérieure à celle de l'ouverture des plis, a fait un complément de son offre et non un complément d'informations.

**Nom** : CFAO MOTORS BENIN

**Nationalité** : Béninoise

**Adresse** : Tél : +229 21 38 16 01 / 21 38 14 74, E-mail : [eaudeoud@cfao.com](mailto:eaudeoud@cfao.com)

**Prix des offres lus à haute voix** : 348 000 000 F CFA HT-HD

**Prix évalués** : Sans objet

**Offres acceptées / rejetées** : Rejetée

**Motifs de leur rejet** : Offre non conforme pour défaut d'originalité de l'autorisation de fabricant

*N.B. : Tout soumissionnaire qui souhaite connaître les raisons pour lesquelles son offre n'a pas été sélectionnée doit en faire la demande auprès de l'Agence d'exécution. En tout état de cause, la Banque se réserve le droit de faire examiner toute réclamation d'un soumissionnaire à tout moment à la suite de l'attribution du marché.*



*COUR CONSTITUTIONNELLE*

**MARCHE DE SERVICE**

**PROCES-VERBAL D'ATTRIBUTION PROVISOIRE**

*Avis n°010/CC/PRMP/SPMP du 29 novembre 2023*

**Objet** : Recrutement d'une compagnie d'assurance maladie au profit des membres et du personnel de la Cour constitutionnelle.

**Source de financement** : *Budget national*

**Gestion** : *2024-2025-2026*

**Imputation budgétaire** : *0020010036152*

**Accord de prêt** : *néant*

Commencé le 26 décembre 2023

Achévé le 28 mars 2024

**MARS 2024**

## **Procès-verbal d'attribution provisoire**

**Objet** : Dossier d'appel à concurrence N°S\_DPAF\_81395 relatif au recrutement d'une compagnie d'assurance maladie au profit des membres et du personnel de la Cour constitutionnelle.

**Mode de passation** : Appel d'Offres Ouvert National.

L'an deux mil vingt-quatre et le lundi vingt-cinq mars à 09 heures 05 minutes, dans la salle de réunion Conceptia OUINSOU, au siège de la Cour constitutionnelle, le Comité d'ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a procédé à l'attribution provisoire du marché cité en objet.

Ont pris part à cette séance conformément aux ordonnances N°136/CC/PT/DC SG/DPAF/SRH du 14 août 2023, N°157/CC/PT/DC SG/DPAF du 21 septembre 2023 et N°181/CC/PT/DC/SG/GEC/DPAF du 20 décembre 2023, portant mise en place des commissions et comités ad hoc d'ouverture et d'évaluation des offres relatives aux marchés publics, au titre de l'année 2023, les personnes ci-après :

- **Président** : Monsieur Koladé Gildas AHOUISSOUSSI
- **Rapporteur** : Madame Sylvie DOSSOU
- **Membres** :
  - Loïseths VIDEHOUEYOU, Chef de la division gestion et suivi des carrières.
  - Georgette AGBOKPANZO, Infirmière.

Ainsi que madame Nathalie DAGBETO, Secrétaire Permanente des Marchés Publics de la Cour constitutionnelle.

<b>Administration</b>	<b>Nom et Prénoms</b>	<b>Qualité</b>	<b>Observations</b>
<b>Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP)</b>	Koladé Gildas AHOUISSOUSSI	PRMP/Président	Avec voix délibérative
	Sylvie DOSSOU	Assistant PRMP	Avec voix délibérative
	Assiba Nathalie DAGBETO	Secrétaire Permanent des Marchés Publics	Avec voix délibérative
<b>Direction de la Planification, de l'Administration et des Finances</b>	Loïseths VIDEHOUEYOU	Chef de la division gestion et suivi des carrières /membre	Avec voix délibérative

*Mme [Signature] [Signature] [Signature]*

<b>(DPAF)</b>	Georgette AGBOKPANZO	Infirmière /membre	Avec voix délibérative
---------------	-------------------------	-----------------------	---------------------------

Les résultats d'analyse des offres se présentent dans le(s) tableau(x) synthèse(s) ci-après :

<b>Lot unique</b>	<b>Intitulé :</b> Recrutement d'une compagnie d'assurance maladie au profit des membres et du personnel de la Cour constitutionnelle.
<b>Procédures</b>	
<b>Mode de passation</b>	Appel d'offres ouvert national
<b>Justification</b>	Le mode de passation est choisi en lien avec le montant prévisionnel du marché.
<b>Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle</b>	Fiche N°06-11/CCMP-CC/2023 du 29 novembre 2023
<b>Soumissionnaire(s)</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- NOBILA ASSURANCES</li> <li>- L'AFRICAIN DES ASSURANCES</li> </ul>	
<b>Soumissionnaires écartés</b>	
<b>Soumissionnaires</b>	<b>Motifs</b>
NOBILA ASSURANCES	<p>A la suite de l'évaluation financière des offres et de la détermination du montant minimum acceptable des offres qui s'élève à <b>quarante-six millions sept cent quarante-huit mille deux cent vingt-huit (46 748 228) francs CFA Toutes Taxes Comprises</b>, l'offre de la compagnie NOBILA ASSURANCES portant sur un montant de <b>vingt-huit millions sept cent cinquante-deux mille deux cent cinquante (28 752 250) francs CFA Toutes Taxes Comprises (TTC)</b> est déclarée anormalement basse. Car les réponses apportées par le soumissionnaire pour justifier le montant de son offre ne sont pas satisfaisantes.</p> <p>En effet, la correspondance de NOBILA ASSURANCES n'évoque pas :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• les aspects économiques du processus de mise en œuvre de la police d'assurance ;</li> </ul>

MAG JF X B AG

- les solutions techniques retenues et/ou les conditions exceptionnellement favorables dont dispose la compagnie d'assurance pour la prestation de services ;
- l'originalité des services que la compagnie d'assurance propose ;
- les aspects liés au respect des conditions sociales et de travail en vigueur en lien avec la prestation des services ;
- l'analyse détaillée du prix unitaire proposé par famille en relation avec l'objet du marché, sa portée, le calendrier de réalisation, l'allocation des risques et responsabilités, et toute autre exigence contenue dans le dossier d'appel d'offres.

Les points abordés par la compagnie d'assurance dans sa correspondance ne permettent pas d'apprécier convenablement la pertinence de son offre.

Les insuffisances relevées se déclinent ainsi qu'il suit :

- la compagnie d'assurance a déclaré que « les limitations sur la police étatique de la Cour constitutionnelle permettent de pratiquer une prime plus basse que celle prévue au tarif de base », sans mettre à disposition la prime prévue au tarif de base et le mécanisme qui permet d'obtenir une prime plus basse ;
- la compagnie d'assurance a cité six (06) structures dont elle assure la couverture en assurance maladie mais elle n'a évoqué que le montant de la prime d'une structure. Il s'agit du montant de la prime d'assurance de la police ENABEL qui s'élève à cent trois millions cinq cent soixante-dix mille trois cent trente (103 570 330) francs CFA, pour cent trente-cinq (135) familles, sur la période d'avril 2022 à novembre 2023, soit dix-huit (18) mois. Ce qui correspond à une prime annuelle par famille de cinq cent onze mille quatre cent cinquante-huit (511 458) francs CFA par famille. Ce montant représente plus du double de celui proposé à la Cour constitutionnelle qui est évalué à deux cent cinquante mille dix-neuf (250 019) francs CFA ;
- la régularisation de la police d'assurance trois (03) mois après l'échéance du contrat ainsi que les services additionnels proposés ne constituent pas une originalité pouvant permettre de réduire

marc X AS

	<p>le montant d'une prime d'assurance.</p> <p>Au regard de ce qui précède, les réponses formulées par la compagnie NOBILA ASSURANCE n'ont pas satisfait la commission d'ouverture et d'évaluation des offres.</p> <p>En conséquence, l'offre de la compagnie NOBILA ASSURANCE a été rejetée.</p>
<b>Attributaire</b>	
Nom	L'AFRICAINNE DES ASSURANCES
Montant proposé	<b>Soixante-huit millions six cent quatre-vingt-dix-huit mille sept cent (68 698 700) francs CFA Toutes Taxes Comprises (TTC).</b>
Montant évalué (corrigé)	<b>Soixante-huit millions six cent quatre-vingt-dix-huit mille sept cent (68 698 700) francs CFA Toutes Taxes Comprises (TTC).</b>
<b>Principales dispositions permettant l'établissement du marché</b>	
Objet du marché	Recrutement d'une compagnie d'assurance maladie au profit des membres et du personnel de la Cour constitutionnelle.
Prix	<b>Soixante-huit millions six cent quatre-vingt-dix-huit mille sept cent (68 698 700) francs CFA Toutes Taxes Comprises (TTC).</b>
Délai d'exécution	Trente-six (36) mois
Part de sous-traitance (le cas échéant)	Néant
Variante pris en compte (cas échéant)	Néant

Au regard des informations inscrites dans les tableaux ci-dessus, la commission d'ouverture et d'évaluation des Offres (COE) a adopté la proposition d'attribution provisoire ci-après :

Désignation du lot unique	Attributaire	Montant
Recrutement d'une compagnie d'assurance maladie au profit des membres et du personnel de la Cour constitutionnelle.	L'AFRICAINNE DES ASSURANCES	Soixante-huit millions six cent quatre-vingt-dix-huit mille sept cent (68 698 700) francs CFA Toutes Taxes Comprises (TTC).

MAR 

Le Président a clôturé la séance à 12 heures 15 minutes.

Le présent procès-verbal élaboré le jeudi 28 mars 2024 rend compte de l'attribution provisoire faite le lundi 25 mars 2024.

**Le Président**

  
Ahouissoussi Kouda Gildas

**Le Rapporteur**

  
Sylvie Gossou

**Les membres**

  
Nathalie DAGBETO

  
Loïsetho VIDEHOUEYOU

  
Grossette M. AGBEKPANZO - ATTOUAGA

RÉPUBLIQUE DU BENIN  
Fraternité- Justice-Travail

*République du Bénin*  
*Ministère de la Décentralisation*  
*et de la Gouvernance Locale*  
*Département du Plateau*



**COMMUNE D'ADJA-OUERE**  
**MARCHÉ DE TRAVAUX**

**PROCES-VERBAL D'ATTRIBUTION PROVISOIRE**  
*Avis d'appel d'offre ouvert N°111/003/SE/PRMP/CCMP du 22/12/2023*

**Objet :** Travaux de constructions de la clôture de l'EPP Houédamé sur sept cents trois (703) mètres linéaires, (lot 1) et la construction de la clôture du centre de sante d'Oko-Akaré sur quatre cents (400) mètres (lot 2)

**Source de financement :** FADEC NON AFFECTE/FADEC SANTE

**Gestion :** 2023

**Imputation budgétaire :** 2313

**Commencé le** 15/03/2024  
**Achévé le** 18/03/2024

*Mars 2024*

*Handwritten signatures and initials in blue ink.*

## Procès-verbal d'attribution provisoire

**Objet :** Dossier d'appel à concurrence n° 111/003/SE/PRMP/CCMP/SP-PRMP du 22 décembre 2023 relatif aux Travaux de constructions de la clôture de l'EPP Houedame sur sept cents trois (703) mètres linéaires, (lot 1) et la construction de la clôture du centre de sante d'Oko-Akare sur quatre cents (400) mètres (lot 2)

**Mode de passation :** appel d'offres ouvert

L'an deux mil vingt-quatre et le lundi dix-huit mars à 10 heures 30 minutes, dans la salle de réunion de l'hôtel de ville d'Adja-Ouèrè, la Commission d'ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a procédé à l'attribution provisoire des marchés cités en objet.

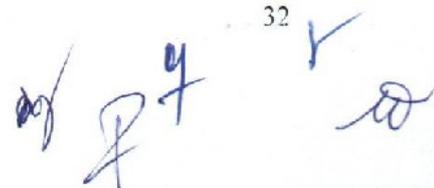
Ont pris part à cette séance conformément à la note de service numéro 111/035/PRMP/SP-PRMP du 19 janvier 2024 :

- Président : ZOUNON Manzourou PRMP
- Rapporteur : HONVO Roland SP-PRMP
- Membres :

Administration	Nom et Prénom (s)	Qualité
Mairie	NEGUY Anselme	RAAF
Mairie	FONGNON Laurent	Représentant RST
Mairie	HOUNKPATIN A.S. Paulin	PA

Les résultats d'analyse des offres se présentent dans les tableaux synthèses ci-après :

Lot N° 01	Intitulé : Travaux de constructions de la clôture de l'EPP Houedame sur sept cents trois (703) mètres linéaires	
<b>Procédures</b>		
Mode de passation	Appel d'Offres Ouvert (AOO)	
Justification	Néant	
Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle	NEANT	
<b>Soumissionnaire(s) [soumissionnaires en liste]</b>		
- STE EMERGENCE GROUP		
<b>Soumissionnaires écartés</b>		
<b>Soumissionnaires</b>	<b>Motifs</b>	
KOBYE INTERNATIONNAL	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Preuves de matériels non conforme</li> <li>- Personnel et preuves d'expérience non conforme</li> </ul>	
ETS ANGELUS BUSINESS	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Preuves de matériels non conforme</li> <li>- Personnel et preuves d'expérience non conforme</li> </ul>	
GOLDEN SOLUTIONS	Offres économiquement non avantageuses	
ETS AGRO LEADER	Offres économiquement non avantageuses	
<b>Attributaire</b>		
Nom	STE EMERGENCE GROUP	
Montant proposé	29 725 038	
Montant évalué (corrigé)	<b>31 580 149</b>	
<b>Principales dispositions permettant l'établissement du marché</b>		
Objet du marché	Travaux de constructions de la clôture de l'EPP Houedame sur sept cents trois (703) mètres linéaires	
Prix	31 580 149	
Délai d'exécution	04	
Part de sous-traitance (le cas échéant)	00	
Variante pris en compte (cas échéant)	00	
Autres	NEANT	



Lot N° 02	Intitulé : la construction de la clôture du centre de sante d'Oko-Akare sur quatre cents (400) mètres (lot 2)	
<b>Procédures</b>		
Mode de passation	Appel d'Offres Ouvert (AOO)	
Justification	Néant	
Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle	NEANT	
<b>Soumissionnaire en soumissionnaire en liste</b>		
- AGRO LEADER SERVICE PLUS		
<b>Soumissionnaires écartés</b>		
<b>Soumissionnaires</b>	<b>Motifs</b>	
KOBAYE INTERNATIONNAL	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Preuves de matériels non conforme</li> <li>- Personnels et preuves d'expérience non conforme</li> </ul>	
JIMUSE	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Preuves de matériels non conforme</li> <li>- Personnels et preuves d'expérience non conforme</li> </ul>	
ETS ANGELUS BUSINESS	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Preuves de matériels non conforme</li> <li>- Personnels et preuves d'expérience non conforme</li> </ul>	
STE EMERGENCE GROUP	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Offres économiquement non avantageuses</li> </ul>	
<b>Attributaire</b>		
Nom	ETS AGRO LEADER SERVICE PLUS	
Montant proposé	20 196 953	
Montant évalué (corrigé)	20 196 953	
<b>Principales dispositions permettant l'établissement du marché</b>		
Objet du marché	la construction de la clôture du centre de sante d'Oko-Akare sur quatre cents (400) mètres (lot 2)	
Prix	20 196 953	
Délai d'exécution	04	
Part de sous-traitance (le cas échéant)	00	

Désignation des lots	Attributaire	Montant
Travaux de constructions de la clôture de l'EPP Houedame sur sept cents trois (703) mètres linéaires	STE EMERGENCE GROUP	31 580 149
la construction de la clôture du centre de sante d'Oko-Akare sur quatre cents (400) mètres (lot 2)	ETS AGRO LEADER SERVICE PLUS	20 196 953

**TOTAL**

Variante pris en compte (cas échéant)	00	
Autres	NEANT	

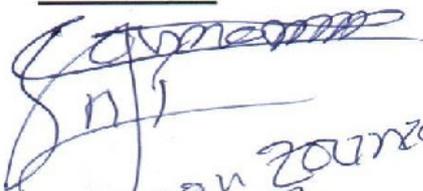
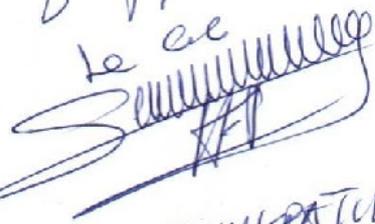
Au regard des informations inscrites dans le(s) tableau(x) ci-dessus, la Commission ou le Comité d'ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a adopté la proposition d'attribution provisoire ci-après :

Le Président a clôturé la séance à 17 heures 48 minutes.

Fait à Adja-Ouèrè, le 18 mars 2024

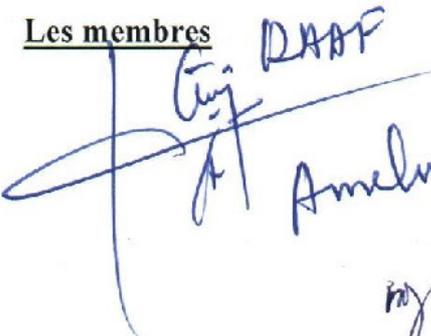
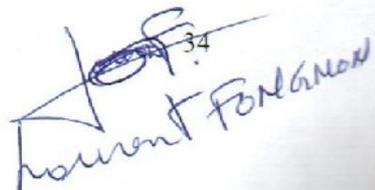
Le Président

Le Rapporteur

  
Mamzomon Zourzon  
PRMF  
le ee  
  
Paulin A-S. HOUNGATE

  
Honoré Riband

Les membres

  
Amelme NEOWI  
my  
  
Honoré FONGNON

RÉPUBLIQUE DU BENIN  
Fraternité- Justice-Travail

UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI.

MARCHE DE SERVICES

PROCES-VERBAL DE REATTRIBUTION PROVISOIRE

*Avis d'Appel d'offres N°0021-2023/UAC/PRMP/DNCMP/SP-PRMP du 23/10/2023.*

**Objet du dossier d'appel à concurrence :**

Travaux de réfection du Bloc pharmacie, du bloc des Amphithéâtres 2 et 3 de la FSS et de l'aménagement de salles de TP au profit du projet FAPHABE/FSS.

Source de financement : Budget autonome UAC

Gestion : 2023

Imputation budgétaire : 6241

Accord de prêt : Néant

Commencé le : 12/02/2024

Achévé le : 12/02/2024

Mars 2024

*Travaux de réfection du Bloc pharmacie, du bloc des Amphithéâtres 2 et 3 de la FSS et de l'aménagement de salles de TP  
au profit du projet FAPHABE/FSS.*

# Procès-verbal de réattribution provisoire

**Objet :** Dossier d'appel d'Offres N°0021-2023/UAC/PRMP/DNCMP/SP-PRMP du 23/10/2023 relatif aux travaux de réfection du Bloc pharmacie, du bloc des Amphithéâtres 2 et 3 de la FSS et de l'aménagement de salles de TP au profit du projet FAPHABE/FSS.

**Mode de passation :** DOSSIER D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL (DAO)

L'an deux mil vingt-quatre et le vendredi 08 mars à 13 heures 30 minutes, dans la salle de réunion du Secrétariat Permanent de la PRMP de l'UAC, la commission d'ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a procédé à la réattribution provisoire du marché cité en objet site aux observations du Comité ad'hoc de vérification et de pré validation des résultats dévaluation des offres.

Ont pris part à cette séance conformément à la note de service/décision N° 018/UAC/PRMP/SP-PRMP du 13/11/2023, les personnes ci-après :

Président : **Yannick S. G. DOSSOU**, Personne Responsable des Marchés Publics ;

- Rapporteur : **Djébis Giboul SEGNON**, Assistant en Passation des Marchés Publics de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'UAC ;

-Membres :

Administration	Nom et Prénom(s)	Qualité	Observations
FSS/UAC	<b>KASSEHIN Urbain</b>	Représentant du Coordonnateur du projet FAPHABE	Avec voix délibérative
FSS/UAC	<b>MONGBO Angelo</b>	Chef de Service Matériel de la FSS	Avec voix délibérative
Architecte	<b>VIAHO Bruno</b>	Architecte/Maître d'œuvre	Avec voix délibérative
PRMP/UAC	<b>DANLEHONDJI Gildas Luc S.</b>	Assistant en Passation des Marchés Publics de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'UAC	Avec voix délibérative
FSS/UAC	<b>GUEDOU Rose</b>	Comptable FSS	Avec voix délibérative

Personne/Ressource	<b>SEGNON William</b>	Spécialiste en Passation de marché/Personne Ressource	
Personne/Ressource	<b>AGONMA Nichè</b>	Spécialiste en Passation de marché/Personne Ressource	

Les résultats d'analyse des offres se présentent dans le(s) tableau(x) synthèse(s) ci-après :

<b>Lot unique</b>	<b>Intitulé :</b>
<b>Procédures</b>	
<b>Mode de passation</b>	<b>DAO</b>
<b>Justification</b>	<b>NEANT</b>
<b>Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle</b>	Validé par le bailleur le 23 octobre 2023.
<b>Soumissionnaire(s)</b>	
NDC GROUP, SKY BENIN SARL, LE RELAIS INTER, GROUPEMENT SGP-TOBI ET FILS, GROUPE TECHNIQUE PLUS, STE KEN-DAL & FILS, ABS BTP GROUP et STE FIFONME GROUPE.	
<b>Soumissionnaires écartés</b>	
<b>Soumissionnaires</b>	<b>Motifs</b>
NDC GROUP	L'offre du soumissionnaire NDC GROUP a été écartée à l'étape de la recevabilité pour la non-conformité de l'engagement du soumissionnaire à respecter le code d'éthique et de déontologie dans la commande publique. En effet, elle a omis de renseigner le nom du soumissionnaire dans la première phrase de son formulaire conformément au formulaire contenu dans le DAO et a également omis le troisième paragraphe « <i>nous engageons, en notre nom propre, au nom de notre société et de nos préposés, [Insérer, en cas de sous-traitance : « ainsi qu'au nom de nos sous-traitants</i> », à nous abstenir de toute pratique liée à la corruption active et ou passive dans le cadre de ce marché » qui sont des omissions majeures.
SKY BENIN SARL	L'offre du soumissionnaire SKY BENIN SARL est écartée à l'étape de l'examen de la conformité technique conformément aux dispositions du point IC 30.2 des DPAO, du point 2.6 de la sous-section C : critères

	<p>d'évaluation et de qualification, et aux annexes A-1-2 pour les raisons suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- il n'a pas évoqué la description du matériel à utiliser dans l'exécution des travaux au niveau de sa méthodologie ;</li> <li>- il a fourni les fiches techniques du groupe électrogène en anglais (non conforme aux dispositions du point 10.1 des IC) alors que la langue de l'offre est le français ce qui ne permet pas d'apprécier les informations contenues sur cette pièce ;</li> <li>- il a fourni un certificat d'origine du groupe électrogène en anglais (non conforme aux dispositions du point 10.1 des IC) alors que la langue de l'offre est le français ce qui ne permet pas d'apprécier les informations contenues sur cette pièce ;</li> <li>- il a fourni une description technique du groupe électrogène et des paillasses qui ne sont pas conformes aux caractéristiques demandées.</li> </ul>
<p>LE RELAIS INTER</p>	<p>L'offre du soumissionnaire LE RELAIS INTER a été écartée à l'étape de la recevabilité pour avoir fourni un bordereau des prix unitaires et un détail quantitatif et estimatif non conformes. En effet, il a fait des omissions majeures sur ces deux bordereaux qui sont substantielles à la validité desdites pièces. Il s'agit par exemple de :</p> <p>En ce qui concerne la composante 1 (au niveau du BPU et du DQE)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Sur la ligne 1.03 de la plomberie au niveau de l'AMPHITHEATRE 2 &amp; 3, le soumissionnaire a fait une omission majeure. Il a écrit « divers de pose et raccordement (robinetterie ; flexible; mécanisme; abattant; etc » au lieu de Fourniture et pose de WC y compris accessoires et toutes sujétions divers de pose et raccordement (robinetterie ; flexible; mécanisme; abattant; etc).</li> <li>• Sur la ligne 4.03 de la plomberie au niveau de l'AMPHITHEATRE 2 &amp; 3, le soumissionnaire a fait une omission majeure. Il a écrit « divers de pose et raccordement (robinetterie ; flexible; mécanisme; abattant; etc » au lieu de Fourniture et pose de WC y compris accessoires et toutes sujétions divers de pose et raccordement (robinetterie ; flexible; mécanisme; abattant; etc).</li> </ul> <p>En ce qui concerne la composante 2 (au niveau du BPU et du DQE)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Sur la ligne 0.1 de général au niveau de L'ELECTRICITE PLOMBERIE, le soumissionnaire a fait une omission majeure. Il a écrit « capoté et insonorisé de 150 KVA avec un inverseur automatique couplé avec le compteur alimentant le TGBT se trouvant à côté de l'escalier » au lieu de Fourniture, installation et mise en service d'un groupe électrogène capoté et</li> </ul>

	insonorisé de 150 KVA avec un inverseur automatique couplé avec le compteur alimentant le TGBT se trouvant à côté de l'escalier.
GROUPEMENT SGP-TOBI ET FILS	<p>L'offre du soumissionnaire GROUPEMENT SGP-TOBI ET FILS est écartée à l'étape de l'examen de la conformité technique et n'est pas conforme pour l'essentiel conformément aux dispositions du point IC 30.2 des DPAO, du point 2.6 de la sous-section C : critères d'évaluation et de qualification, et aux annexes A-1-2. En effet :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- il n'a pas évoqué la description de l'échafaudage dans sa méthodologie ;</li> <li>- il n'a pas détaillé des grandes tâches en petites tâches dans sa méthodologie conformément au descriptif ;</li> <li>- il a proposé un planning d'exécution des travaux qui n'est pas en adéquation avec la méthodologie (il a proposé la réalisation de l'étanchéité avant le décapage des carreaux) ;</li> <li>- il n'a pas évoqué la description des aspects sécuritaires et environnementaux dans sa méthodologie ;</li> <li>- il n'a pas fourni de fiches techniques pour toutes les paillasses (par exemple les fiches techniques de la laverie sur meuble porteur et des armoires n'ont pas été proposées) ;</li> <li>- il a fourni un certificat d'origine du groupe électrogène en anglais (non conforme aux dispositions du point 10.1 des IC) alors que la langue de l'offre est le français ce qui ne permet pas d'apprécier les informations contenues sur cette pièce.</li> </ul>
GROUPE TECHNIQUES PLUS	<p>L'offre du soumissionnaire GROUPE TECHNIQUES PLUS est écartée à l'étape de la recevabilité des offres est écartée pour avoir fourni un bordereau des prix unitaires et un détail quantitatif et estimatif non conformes. En effet, il a fait des omissions majeures sur ces deux bordereaux qui sont substantielles à la validité desdites pièces. Il s'agit par exemple de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le point 5 (Fourniture et pose des appareils et appareillages) de la composante B- ELECTRICITE n'est pas du tout conforme au contenu de cette partie du DAO</li> <li>• La partie C : LABORATOIRE DE PHYSIOLOGIE PHARMACOLOGIE de la composante 2 est absente dans le DQE, son offre n'est pas exhaustive. <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les points 6.1 et 7 de la partie D : LABORATOIRE DE CHIMIE ORGANIQUE ET THERAPEUTIQUE ne sont pas conformes au contenu du BPU du DAO.</li> </ul> </li> </ul>

STE KEN-DAL & FILS	L'offre du soumissionnaire STE KEN-DAL & FILS est écartée à l'étape de l'évaluation financière parce qu'elle n'est pas évaluée conforme économiquement la plus avantageuse pour son montant corrigé de 319 518 306 F CFA TTC proposé. Celle du soumissionnaire ABS BTP GROUP est évaluée conforme économiquement la plus avantageuse pour un montant corrigé TTC de 318 600 000 F CFA.
STE FIFONME GROUPE	L'offre du soumissionnaire STE FIFONME GROUPE est écartée à l'étape de l'évaluation financière pour avoir proposé un montant dont la correction entraîne une variation de dix-huit pour cent (18%) de plus que le montant lu à l'ouverture ; donc une augmentation de plus de dix pour cent (10%) conformément aux du point 31.3 des instructions aux candidats du DAO son offre est écartée.
<b>Attributaire</b>	
Nom	<b>ABS BTP GROUP</b>
Montant proposé	<b>318 600 000 F CFA TTC</b>
Montant évalué (corrigé)	<b>318 600 000 F CFA TTC</b>
<b>Principales dispositions permettant l'établissement du marché</b>	
Objet du marché	Travaux de réfection du Bloc pharmacie, du bloc des Amphithéâtres 2 et 3 de la FSS et de l'aménagement de salles de TP au profit du projet FAPHABE/FSS.
Prix	<b>318 600 000 F CFA TTC</b>
Délai d'exécution	Six (06) mois
Part de sous-traitance (le cas échéant)	Néant
Variante pris en compte (cas échéant)	Néant

Au regard des informations inscrites dans le tableau ci-dessus, la commission d'ouverture et d'évaluation des Offres (COE) adopte la proposition d'attribution provisoire ci-après :

*Travaux de réfection du Bloc pharmacie, du bloc des Amphithéâtres 2 et 3 de la FSS et de l'aménagement de salles de TP au profit du projet FAPHABE/FSS.C*

*ucb x me h p 3 1 8*

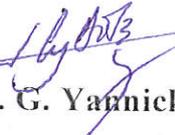
Désignation	Attributaire	Montant
Travaux de réfection du Bloc pharmacie, du bloc des Amphithéâtres 2 et 3 de la FSS et de l'aménagement de salles de TP au profit du projet FAPHABE/FSS.	ABS BTP GROUP	318 600 000 F CFA TTC

Le Président a clôturé la séance à 13 heures 45 minutes.

Fait à Abomey-Calavi, le 08/03/2024

Le Président

Le Rapporteur

  
DOSSOU S. G. Yamick

  
SEGNON Djébis Giboul

Les membres

N°	Nom et Prénom(s)	Qualité	Téléphone	Signature
1.	KASSEHIN Urbain	Représentant du Coordonnateur du projet FAPHABE	95845207	
2.	MONGBO Angelo	Chef de Service Matériel de la FSS	96037440	
3.	VIAHO Bruno	Architecte/Maître d'œuvre	95065912	
4.	DANLEHONDJI Gildas Luc S.	APM/ PRMP-UAC		
5.	GUEDOU Rose	Comptable FSS	97577412	
6.	SEGNON William	Spécialiste en Passation de marché/Personne Ressource		



## PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

### MARCHE FOURNITURES

**PROCES-VERBAL D'ATTRIBUTION PROVISoire**  
*Avis d'Appel d'offres N°061/2023/ASIN/DG/DPSID/PRMP du  
21/11/2023*

**Objet : ACQUISITION DU SUPPORT DE LICENCE ORACLE  
POUR LA PNPE**

**Source de financement :** *Budget National*

**Gestion** : 2023

**Imputation budgétaire :** 03 111001001 320851001000000 1 0486 6413

Commencé le : 22/12/2023

Achevé le : 22/12/2023

Décembre 2023

*Handwritten signature*

## Procès-verbal d'attribution provisoire

**Objet :** Avis n° 061/2023/ASIN/DG/DPSID/PRMP du 23/11/2023 relatif à l'acquisition du support de licence ORACLE pour la PNPE

**Mode de passation :** Appel d'Offres Ouvert National (AOON)

L'an deux mil vingt-trois et vendredi 22 décembre, à 16 heures, dans la salle de réunion de l'Agence des Systèmes d'Information et du Numérique (ASIN) sise au 5<sup>e</sup> étage de l'immeuble JUMMY PALACE, avenue Steinmetz, Tokpa hoho, le Comité d'ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a procédé à l'attribution provisoire du marché cité en objet.

Ont pris part à cette séance conformément à la note de service n°091/2023/ASIN/DG/DAF/DP-SID/PRMP du 15 décembre 2023 :

- Présidente : Carole Rachel GBAGUIDI, PRMP/ASIN
- Rapporteur : Bonnaventure DJEHOUINNI, SPM/PRMP/ASIN
- Membres :

Prénom(s) et nom	Administration	Qualité
Hervé HOUNDETON	ASIN	CP
Frédéric NICOUE	ASIN	APM
Bruno GBAGUIDI	ASIN	Rep DAF

Les résultats d'analyse des offres se présentent dans le(s) tableau(x) synthèse(s) ci-après :

<b>Lot unique</b>	<b>Intitulé :</b> Acquisition du support de licence ORACLE pour la PNPE
<b>Procédures</b>	
<b>Mode de passation</b>	<b>Appel d'Offres Ouvert National</b>
<b>Justification</b>	<b>Non requise</b>
<b>Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle</b>	<b>Non requise</b>
<b>Soumissionnaire</b>	
- CIS BENIN SA - COMTEL TECHNOLOGIES	
<b>Soumissionnaires écartés</b>	

4 1 2

<b>Soumissionnaires</b>	<b>Motifs</b>
CIS BENIN SA	L'offre et les documents annexes de CIS BENIN SA sont signés par Mr CHAMOUN Albert qui n'est ni le Président Directeur (KAREH Antoine Halim) Général ni le Directeur Général Adjoint (ASSAAD RACHWAN Antoine) de la structure tel qu'indiqué sur le registre de commerce de CIS BENIN SA. L'habilitation est signée par Mr Albert CHAMOUN pour ordre qui s'est lui-même donné une habilitation à engager le candidat.
<b>Attributaire</b>	
Nom	COMTEL TECHNOLOGIES
Montant proposé	138 577 129 FCFA HT
Montant évalué (corrigé)	138 577 129 FCFA HT
<b>Principales dispositions permettant l'établissement du marché</b>	
Objet du marché	Acquisition du support de licence ORACLE pour la PNPE
Prix	138 577 129 FCFA HT
Délai d'exécution	12 mois
Part de sous-traitance (le cas échéant)	Néant
Variante pris en compte (cas échéant)	Néant
Autres	Néant

Au regard de tout ce qui précède, la Commission d'ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a adopté la proposition d'attribution provisoire ci-après :

<b>Désignation du marché</b>	<b>Attributaire</b>	<b>Montant</b>
Acquisition du support de licence ORACLE pour la PNPE	COMTEL TECHNOLOGIE	138 577 129 FCFA HT

9 6

La Présidente a clôturé la séance à 17 heures 13 minutes.

*Fait à Cotonou, le 22 décembre 2023*

**Ont signé**

**La Présidente**



**Carole Rachel A. GBAGUIDI**

**Le Rapporteur**



**Bonnaventure DJEHOUINNI**

**Les membres**



**Hervé HOUNDETON**



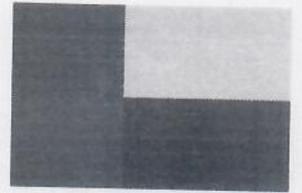
**Frédéric NICOUÉ**



**Bruno GBAGUIDI**



REPUBLIQUE DU BENIN



-----  
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

-----  
AGENCE POUR LA CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES DU  
SECTEUR DE L'EDUCATION (ACISE)

-----  
PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHÉS PUBLICS (PRMP)

-----  
**PROCES-VERBAL D'ATTRIBUTION PROVISOIRE**

**OBJET DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES :**

Travaux de construction des infrastructures au profit du Lycée Technique de  
BTP et Conduite d'Engins Lourds de Bohicon à Sodohomè dans le cadre du  
projet DEFI-Pro.

Financement : Agence Française de Développement (AFD)

Mars 2024

*Handwritten signature or initials in blue ink.*

## PROCES-VERBAL D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

**Objet :** AAOI N° 279 /PR/ACISE/PRMP/SPM/2023 du 28/07/2023 relatif aux travaux de Construction des infrastructures au profit du Lycée Technique de BTP et Conduite d'Engins Lourds de Bohicon à Sodohomé dans le cadre du projet DEFI-Pro.

**Mode de passation :** Appel d'offres ouvert International (AOOI)

**Financement :** AFD.

L'an deux mil-vingt-quatre et le vendredi vingt-deux (22) mars à 10 h, dans la salle de réunion de l'Agence pour la Construction des Infrastructures du Secteur de l'Education (ACISE), la Commission d'Ouverture et d'Evaluation (COE) a procédé à l'attribution provisoire du marché relatif aux travaux de construction des infrastructures au profit du Lycée Technique de BTP et de conduite d'Engins Lourds de Bohicon à Sodohomé dans le cadre du projet DEFI-Pro.

Ont pris part à ces séances conformément à la note de service N° 0729/PR/ACISE/PRMP/SPM/ADG/2023 du 20 septembre 2023 :

- Présidente : **Adjaratou MALIKI SEIDOU**, Personne Responsable des marchés Publics
- Rapporteur : **Bignon C. ATINKPEDJOU**, Spécialiste en Passation des Marchés.
- Membres :

Administration	Nom et Prénom (s)	Qualité	Observations
ACISE	Foudou KARIM	Rpt Direction Technique	voix délibérative
	Gaston M. SEDODE	Rpt DAF	voix délibérative
CAGD	Laurent TOHOUE	Rpt CAGD	voix délibérative
MCVT	Joseph Pédro AKINDELE	Rpt DGCH	voix délibérative
Coordination du Projet (DEFI-Pro)	Ignace VISSOH	Coordonnateur DEFI-Pro	voix délibérative

Les résultats d'analyse des offres se présentent dans le tableau synthèse ci-après :

Intitulé : Travaux de construction du Lycée Technique de Bâtiment et Travaux Publics et de conduite d'Engins Lourds de Bohicon dans le cadre du projet DEFI-Pro.	
<b>Procédures</b>	
<b>Mode de passation</b>	Appel d'Offres Ouvert International
<b>Justification</b>	-
<b>Soumissionnaires</b>	
1. Groupement MAPOLO-CENTRO 2. Mondial Building 3. B.T.N SARL 4. Groupement SCACU-ESICO 5. AFRICA-GERMANY S.A 6. LE BATISSEUR 7. Groupement NECBAPS-BTP Sarl/ SMEB TP Sarl 8. Groupement AMA Construction /LE KARREFOUR 9. XPERT GROUP 10. AKKAD CI	
<b>Soumissionnaires écartés</b>	
<b>Soumissionnaires</b>	<b>Motifs</b>
Groupement MAPOLO-CENTRO	Le soumissionnaire n'a pas fourni le (BPU et DQE) relatif à l'ESSS. Or, il est exigé au point <b>IS 11.1(i)</b> des Données particulières de l'Appel d'Offres, que "le Soumissionnaire devra joindre à son Offre ... les Bordereaux de prix unitaires (BPU) et les Devis quantitatifs et estimatifs (DQE) des ouvrages prévus dans le cadre du présent appel d'offres établis conformément au modèle du DAO et signée du soumissionnaire (pièces éliminatoires) ». Au regard de ces insuffisances, l'offre du soumissionnaire "Groupement MAPOLO-CENTRO" a été rejetée.

Mondial Building	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Pour les expériences spécifiques,</b> Après examen des informations produites par le soumissionnaire et suite aux vérifications effectuées, il ressort que les contrats ci-dessous, ne sont pas authentiques. <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ <b>contrat n°612/AOO/ADCT/PRMP/MA/BID/2018 relatif aux travaux de construction de 600 logements dans la ville de ZOUERATT. Lot 02 : Construction de 107 logements de types R+4 y compris les travaux de VRD et installation d'une centrale solaire de 620 kWc,</b></li> <li>✓ <b>contrat N° 236/AOI/OEC/DAT/DG/18 relatif aux travaux de construction et d'aménagement de 3 blocs polyvalents R+2 sur une superficie de 6 700 m2 pour le compte de l'Office d'Emergences Communautaires.</b></li> </ul> </li> <li>• <b>Pour le personnel,</b> La plupart du personnel fourni par le soumissionnaire ne dispose pas du nombre d'expériences spécifiques exigé. On peut citer entre autres : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ le directeur des Travaux (<b>Lamrani SAHAYI</b>) qui dispose de <b>02 expériences spécifiques</b>, justifiées par une attestation de travail <b>au lieu des 05 expériences exigées par le DAO.</b></li> <li>○ l'ingénieur Qualité (<b>OURO-AGORO Beva</b>) qui dispose de <b>03 expériences spécifiques</b>, justifiées par une attestation de travail <b>au lieu des 05 expériences exigées par le DAO.</b></li> <li>○ le spécialiste en Sauvegarde Sociale (<b>SEMENOU Marius</b>) qui dispose d'une <b>01 expérience spécifique</b>, justifiée par une attestation de travail <b>au lieu des 03 expériences exigées par le DAO.</b></li> <li>○ l'Ingénieur OPC (Ordonnancement, Pilotage et Coordination) (<b>GADA Dany</b>) qui dispose d'une <b>01 expérience spécifique</b>, justifiée par une attestation de travail <b>au lieu des 05 expériences exigées par le DAO.</b></li> <li>○ le conducteur des travaux Electricité courant fort, Climatisation et énergie renouvelable (<b>AHOLOU Kossi Edem E. Damien</b>) qui dispose de <b>02 expériences spécifiques</b>, justifiées par une attestation de travail <b>au lieu des 05 expériences exigées par le DAO.</b></li> <li>○ le chef chantier travaux de Génie Civil (<b>ZOMATI Amétohyona</b>) qui dispose d'une <b>01 expérience spécifique</b>, justifiée par une attestation de travail <b>au lieu des 05 expériences exigées par le DAO.</b></li> </ul> </li> <li>• <b>Pour le matériel</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ <b>centrale à béton</b> : le soumissionnaire a produit une attestation de location délivrée par la <b>Société de Construction pour l'Emergence d'Afrique (SCEA)</b>. Ladite attestation n'est pas accompagnée de la preuve de possession du propriétaire. Or le DAO a exigé que les attestations de location soient accompagnées des preuves de possession du propriétaire.</li> <li>○ <b>camion toupie</b> : le soumissionnaire a présenté les mêmes numéros de carte grise pour un camion-citerne et un camion toupie : (<b>CG 61162598</b>) pour le camion-citerne et (<b>CG 61162598</b>) pour le camion toupie.</li> </ul> </li> </ul> <p>Au regard de ce qui précède, et après vérification de l'authenticité des expériences spécifiques produites dans son offre, le soumissionnaire <b>Mondial Building</b> n'est pas qualifié pour l'exécution du présent marché.</p>
B.T.N SARL	<p>Le soumissionnaire a produit une garantie de soumission délivrée par « <b>BANQUE COMMERCIALE DU BURKINA FASO</b> ».</p> <p>Au regard des doutes exprimés par les membres de la commission sur l'authenticité dudit document, un courriel a été adressé à la « <b>BANQUE COMMERCIALE DU BURKINA FASO</b> », présentée par le soumissionnaire comme étant la banque émettrice de la pièce.</p> <p>Dans sa réponse, la Banque a contesté l'authenticité de la garantie de soumission. La garantie de soumission produite par le soumissionnaire "<b>B.T.N SARL</b>" n'étant pas authentique, son offre est rejetée conformément aux dispositions des IS 19.4 « <i>Toute Offre non accompagnée d'une Garantie de Soumission ou Déclaration de Garantie de Soumission substantiellement conforme sera rejetée par le Maître d'Ouvrage comme étant non conforme</i> ».</p>
Groupement SCACU-ESICO	L'offre corrigée du soumissionnaire ( <b>6 115 860 054 F CFA HT</b> ) est économiquement plus élevée que celle de l'attributaire provisoire ( <b>5 252 289 686 F CFA HT</b> )
AFRICA-GERMANY S.A	L'offre corrigée du soumissionnaire ( <b>5 692 222 436 F CFA HT</b> ) est économiquement plus élevée que celle de l'attributaire provisoire ( <b>5 252 289 686 F CFA HT</b> )

LE BATISSEUR	<p><b>Le soumissionnaire</b> a évoqué dans sa méthodologie, d'autres travaux qui ne sont pas en lien avec l'objet du présent appel d'offres. Il évoque par exemple dans la rubrique "<b>courant fort</b>" "<b>courant faible</b>" <i>que les travaux sont réalisés dans le cadre du projet de modernisation et de construction des marchés urbains (phase 2)</i>. Dans la même logique il a prévu <i>la réinstallation des marchands sur un autre site en attendant l'exécution des travaux</i>, alors que le présent DAOI a pour objet, <b>la construction du Lycée Technique de Bâtiment et Travaux Publics et de Conduite d'Engins Lourds de Bohicon</b> et non celle des marchés. De plus, le planning établi sur les 15 mois prévoit le démarrage des travaux de VRD au 3<sup>ème</sup> mois ce qui n'est pas cohérent avec la méthodologie proposée dans laquelle il entend démarrer les travaux de VRD à la fin des travaux de finition qui prennent fin le 11<sup>ème</sup> mois.</p>
Groupement NECBAPS-BTP Sarl/ SMEB TP Sarl	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Pour les expériences spécifiques,</b> Après examen des informations produites par le soumissionnaire et suite aux vérifications effectuées, il ressort que les contrats ci-dessous, ne sont pas authentiques. <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ <b>marché N°T/05/APAUS/2018 du 05/12/2018</b> relatif aux travaux de construction d'un bâtiment R+2, Usage des bureaux pour le département de Nouadhibou ;</li> <li>✓ <b>marché N°03/SOMAYAFMALI/SG/2020 du 18/02/2020</b> relatif au projet de construction d'un bâtiment R+2 sur 1 hectare au grand marché de BAMAKO ;</li> <li>✓ <b>marché N°1083/F/002/CPMP/CAMEC/CAMEC/2020 du 28/07/2020</b> relatif aux travaux de construction du bureau de l'Agence du CAMEC dans la ville d'ATAR ;</li> </ul> </li> <li>• <b>Pour l'expérience ESSS,</b> Le marché produit par le soumissionnaire pour justifier son expérience ESSS est de 2013 (N°007/2012/MS/DGS/DAC du 06/02/2013 : titulaire NECBAPS-BTP). Or, le DAO a exigé une expérience pour les cinq (05) dernières années (2018 ; 2019 ; 2020 ; 2021, 2022).</li> <li>• <b>Pour le personnel,</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ <b>le Chef Chantier Génie Civil 2 : SALIF BERTHE</b> est titulaire d'un Diplôme de Licence en CBG – Grade de Licence en Génie Civil obtenu en 2009. Le Diplôme présenté paraît non conforme car il est noté une discordance entre la date de naissance mentionnée sur l'attestation (26/09/1989) et la carte d'identité (26/08/1989).</li> </ul> </li> <li>• <b>Pour les états financiers</b> du membre « <b>NECBAPS-BTP SARL</b> » du groupement « <b>NECBAPS-BTP Sarl/ SMEB TP Sarl</b> » : Les états financiers produits par le soumissionnaire ne sont ni réguliers ni transparents. Par ailleurs, l'Ordre National des Experts Comptables et Comptables agréés du Togo (ONECCA-Togo) saisi pour s'assurer de l'authenticité des états financiers produits par la société NECBAPS-BTP sarl, nous informe que le nom de l'expert <b>BATHO TCHALLA Atoyodi</b>, ayant certifié lesdits états financiers ne figure pas dans les livres de l'ONECCA-TOGO. Enfin, il a été porté à la connaissance de la COE que la Société <b>NECBAPS-BTP Sarl</b>, membre du groupement a été exclue de la commande publique togolaise pour trois (03) ans conformément à la décision n°097-2021/ARMP/CRD du 29 novembre 2021, pour des faits de déclarations mensongères. Cette exclusion/sanction étant en cours, et n'ayant pas été communiquée en amont à l'autorité contractante, constitue une violation flagrante de la Déclaration d'intégrité (motif d'exclusion). Au regard de ce qui précède, et après vérification de l'authenticité des expériences spécifiques produites dans son offre, le soumissionnaire <b>NECBAPS-BTP Sarl/ SMEB TP Sarl</b> n'est pas qualifié pour l'exécution du présent marché.</li> </ul>
XPERT GROUP	<p>La lettre de soumission produite par ce dernier n'est pas conforme au modèle contenu dans le dossier d'appel d'offres.</p> <p>Le soumissionnaire a omis la portion de phrase : « <b>Notre offre demeurera valide pendant une période de ___ jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres dans les documents d'appel d'offres ; cette offre nous engage et pourra être acceptée à tout moment avant l'expiration de cette période</b> ».</p> <p>Le délai de validité de l'offre n'est donc pas mentionné dans la lettre de soumission (<b>pièce éliminatoire</b>) alors que la clause IS 18.1 des données particulières de l'appel d'offres (DPAO) prévoit à cet effet : « <b>la Période de validité de l'offre sera de cent vingt (120) jours pour compter de la date limite de dépôt des offres. Un délai inférieur ne sera pas accepté.</b> ».</p> <p>Le soumissionnaire "<b>XPERT GROUP</b>" ayant proposé une lettre de soumission amputée d'une partie essentielle de son contenu, la pièce a été jugée non conforme, en conséquence, son offre a été rejetée.</p>

H

7

st

B

9

AKKAD CI	Le soumissionnaire n'a pas fourni le (BPU et DQE) relatif à l'ESSS. Or, il est exigé au point <b>IS 11.1(i)</b> des Données particulières de l'Appel d'Offres, que "le Soumissionnaire devra joindre à son Offre ...les Bordereaux de prix unitaires (BPU) et les Devis quantitatifs et estimatifs (DQE) des ouvrages prévus dans le cadre du présent appel d'offres établis conformément au modèle du DAO et signée du soumissionnaire ( <i>pièces éliminatoires</i> ) ». Au regard de cette non-conformité, l'offre du soumissionnaire "AKKAD CI" a été rejetée.
<b>Attributaire</b>	
Nom	Groupement AMA Construction /LE KARREFOUR
Montant proposé	<b>5 109 189 686 F CFA, HT</b>
Montant évalué (corrigé)	<b>5 252 289 686 FCFA, HT</b>
Principales dispositions permettant l'établissement du marché	
Objet du marché	Travaux de construction du Lycée Technique de Bâtiment et Travaux Publiques et de conduite d'Engins Lourds de Bohicon dans le cadre du projet DEFI-PRO
Délai d'exécution	Quinze (15) mois

Au regard des informations inscrites dans le tableau ci-dessus et sous réserve de l'avis de non-objection de l'AFD, la Commission d'Ouverture et d'Evaluation (COE) a adopté la proposition d'attribution provisoire ci-après :

Désignation du marché	Attributaire	Montant HT (en FCFA)
Travaux de construction du Lycée Technique de Bâtiment et Travaux Publiques et de Conduite d'Engins Lourds de Bohicon dans le cadre du projet DEFI-PRO	Groupement AMA Construction /LE KARREFOUR	5 252 289 686
Montant prévisionnel		6 078 367 984
Ecart		826 078 298

La Présidente a clôturé la séance de l'attribution provisoire du marché relatif aux **travaux de construction du Lycée Technique de Bâtiment et Travaux Publiques et de conduite d'Engins Lourds de Bohicon dans le cadre du projet DEFI-PRO.**

Fait à Cotonou, le 22 mars 2024

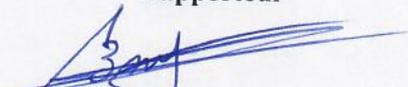
Ont signé :

Présidente



**Adjaratou MALIKI SEIDOU**  
Personne Responsable des marchés Publics

Rapporteur



**Bignon C. ATINKPEDJOU,**  
Spécialiste en Passation des Marchés.

Membres



**Foudou KARIM**  
Représentant DT/ACISE



**Gaston M. SEDODE**  
Représentant DAF/ACISE



**Laurent TOHOUE**  
Représentant CAGD/MEF



**Joseph Pédro AKINDELE**  
Représentant DGCH/MCVT



**Ignace VISSOH**  
Coordonnateur DEFI-Pro



**ACISE** AGENCE POUR  
LA CONSTRUCTION  
DES INFRASTRUCTURES  
DU SECTEUR DE L'ÉDUCATION  
PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Immeuble Sainte Cécile, 1er et 2ème étages  
Quartier Gbedomidji, Parcelle "D" Lot 163  
Saint-Michel, Rue Sylvestre Alexandre  
01 BP 2028  
Tel : +229 91 51 89 89  
Cotonou, Bénin

*AGENCE POUR LA CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES  
DU SECTEUR DE L'ÉDUCATION*

MARCHE DE FOURNITURES

**PROCES-VERBAL D'ATTRIBUTION PROVISOIRE**

*Avis n°576/PR/ACISE/PRMP/SPM/2023 du 26/12/2023*

**Objet :** Acquisition de mobiliers divers au profit de la DEC/MESRS à Porto-Novo (lot 1)

**Référence de la Demande de Renseignements et de Prix :**

*DRP N° F\_ACISE\_76937*

**Référence de l'Appel d'Offres Ouvert (AOO) :** *N° F\_MESRS\_74688*

**Source de financement :** Budget National

**Gestion :** 2024

**Imputation Budgétaire :** 60

Commencé le 22/02/24

Achévé le 22/02/2024

**Février 2024**

*Handwritten signature and initials in blue ink.*

## Procès-verbal d'attribution provisoire

**Objet :** Acquisition de mobiliers divers au profit de la DEC-MESRS à Porto-Novo

**Mode de passation :** Appel d'Offres Ouvert

**Référence de la DRP :** N° F\_MESRS\_74688

**Avis n°576/PR/ACISE/PRMP/SPM/2023 du 26/12/2023**

L'an deux mil vingt-quatre et le jeudi vingt-deux février à onze heures, dans la salle de réunion de l'Agence pour la Construction des Infrastructures du Secteur de l'Education (ACISE), la Commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a procédé à l'attribution provisoire du marché cité en objet.

Ont pris part à cette séance conformément à la note de service N° 106/PR/ACISE/PRMP/SPM/ADG/2024 du 07 février 2024 :

Administration	Nom et Prénom (s)	Qualité	Observations
ACISE	Adjaratou MALIKI SEIDOU	PRMP	avec voix délibérative
ACISE	Laurenda d'OLIVEIRA	SPM	avec voix délibérative
ACISE	SANTOS Paterne	SPM	avec voix délibérative
ACISE	Edmond Geofroy DAVAKAN	Ingenieur, Représentant DT	avec voix délibérative
ACISE	Gaston M. SEDODE	Représentant DAF	avec voix délibérative
DEC-MESRS	TCHANGO Raoul Marisol	Représentant DEC- MESRS	avec voix délibérative

Notons que le représentant de l'ASIN n'était pas présent car l'expertise de l'ASIN est requise uniquement sur la procédure du lot 2 : Acquisition de matériels informatiques au profit de la DEC-MESRS à PORTO-NOVO qui est déclarée infructueuse.

Les résultats d'analyse des offres se présentent dans les tableaux synthèses ci-après :

<b>Lot N° 1 :</b>	<b>Intitulé :</b> Acquisition de mobiliers divers au profit la DEC-MESRS à Porto-Novo
<b>Procédures</b>	
<b>Mode de passation</b>	Appel d'Offres Ouvert
<b>Justification</b>	Sans objet
<b>Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle</b>	N° 1292-12/DNCMP/CCMP/PR/2023 du 21 décembre 2023
<b>Soumissionnaire(s) en lice</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- ANDES GROUPE</li> <li>- KENZ SOLUTIONS GROUP</li> </ul>	
<b>Soumissionnaires écartés</b>	
<b>Soumissionnaires</b>	<b>Motifs</b>
<b>ANDES GROUPE</b>	Le montant de l'offre financière du soumissionnaire « ANDES GROUPE » (61 950 000 francs CFA HTVA) est plus élevé que celui de l'attributaire provisoire.
<b>Attributaire</b>	
Nom	<b>KENZ SOLUTIONS GROUP</b>
Montant proposé	Cinquante-six millions quatre cent quarante milles (56 440 000) francs CFA HTVA
Montant évalué (corrigé)	Cinquante-six millions quatre cent quarante milles (56 440 000) francs CFA HTVA
<b>Principales dispositions permettant l'établissement du marché</b>	
Objet du marché	Acquisition de mobiliers divers au profit la DEC-MESRS à Porto-Novo
Prix	<b>Cinquante-six millions quatre cent quarante milles (56 440 000) francs CFA HTVA</b> -
Délai d'exécution	<b>Quatre (04) mois</b>
Part de sous-traitance (le cas échéant)	Sans objet
Variante pris en compte (cas échéant)	Sans objet

Au regard des informations inscrites dans le tableau ci-dessus, la COE a adopté la proposition d'attribution provisoire ci-après :

Désignation des lots	Attributaire	Montant HTVA	Montant TTC
Lot N° 1 : Acquisition de mobiliers divers au profit la DEC-MESRS à Porto-Novo	<b>KENZ SOLUTIONS GROUP</b>	<b>Cinquante-six millions quatre cent quarante milles (56 440 000) francs CFA HTVA</b>	<b>Soixante-six millions cinq cent quatre-vingt -dix -neuf mille deux cents (66 599 200)</b>

Le Président a clôturé la séance à douze heures.

Cotonou, le 22 février 2024

**La Présidente**

**Le Rapporteur**

**Les membres**

*PRINCE MALIKA SÈLOU Adjiratra*  
*SAVAKAN Edmond*  
*CP/ACISE*

*PRINCE MALIKA SÈLOU Adjiratra*  
*CP/ACISE - DEC - MESRS -*  
*Paterne SAINTOS*  
*SPM/ACISE*

*Laurence d'OLIVEIRA*  
*SPM/ACISE*  
*Gaston SEDODE*  
*AF/ACISE*



Rubrique

*Avis d'attribution définitive*



BP: 41 TEL: 20-25-07-20

REPUBLIQUE DU BENIN  
---@---  
MINISTÈRE DE LA DÉCENTRALISATION  
ET DE LA GOUVERNANCE LOCALE  
---@---  
DÉPARTEMENT DU PLATEAU  
---@---  
COMMUNE DE POBÈ

N° 114 / 228 / SE/PRMP/DST/SP-PRMP/SA.

Pobè, le 15/03/2024

## AVIS D'ATTRIBUTION DÉFINITIVE DE MARCHÉ

AUTORITE CONTRACTANTE : : COMMUNE DE POBÈ

OBJET DU MARCHÉ : : TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE LA PISTE KETTY-  
ATCHAGA

MODE DE PASSATION : : SOLLICITATION DE PRIX

FINANCEMENT : : FADeC PISTES RURALES

GESTION : : 2023

DATE D'APPROBATION : : 20-02-2024

DELAI D'EXECUTION : : SIX (06) MOIS

NOM DU TITULAIRE : : HANGNONDJI ET FILS

ADRESSE DU TITULAIRE : : QUARTIER HONGODE BP 289 COME  
TEL : 96 02 70 13

MONTANT TTC DU MARCHÉ : : 46 673 929 FCFA

DATE DE NOTIFICATION DE  
MARCHÉ APPROUVÉ : : 20-02-2024

A l'Issue de la passation du marché relatif au **travaux d'aménagement de la piste Ketty-Atchaga** et conformément aux dispositions de l'article 87 alinéa 2 de la loi 2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin, la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) de la mairie de Pobè porte à la connaissance de tous que le soumissionnaire **HANGNONDJI ET FILS** est l'attributaire définitif dudit marché.

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes salutations distinguées.

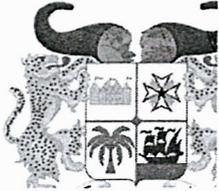


Edwige F. AHOTON.-  
PRMP



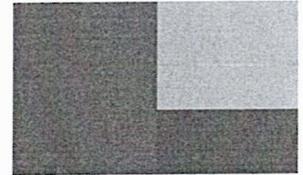
Rubrique

*Autres*



REPUBLIQUE DU BENIN

Fraternité- Justice-Travail



Agence Béninoise d'Electrification Rurale et de Maitrise d'Energie  
(ABERME)

## RAPPORT DE REEVALUATION DES PROPOSITIONS TECHNIQUES

**Objet du marché : Réalisation d'étude d'APD pour les travaux complémentaires  
d'extension de réseaux électriques dans les localités du PERU.**

**Date de lancement : 06/06/2023**

**Date limite de remise des propositions : 22 juin 2023**

**Date du présent rapport : 28/02/2024**

Février 2024

## RAPPORT DE REEVALUATION DES PROPOSITIONS TECHNIQUES

**Objet :** Demande de Propositions N°004/ABERME/PRMP/DEC/DAF/S-PRMP du 06/06/2023 relative au recrutement d'un cabinet pour la réalisation d'étude d'APD pour les travaux complémentaires d'extension de réseaux électriques dans les localités du PERU.

**Méthode de sélection :** Sélection Fondée sur la qualité et le Coût (SFQC)

L'an deux mil vingt-quatre et le mercredi 28 février, dans la salle de conférence de l'Agence Béninoise d'Electrification Rurale et de Maîtrise d'Energie (ABERME) sise à Fidjrossè, VONS HOUDOU ALI, en face de l'Université UPIB, 1<sup>er</sup> étage, 10BP :302 Cotonou Bénin, Tel : (229) 21 38 05 99- Fax : (229) 21 31 38 68, la Commission mise sur pied a procédé à la réévaluation des propositions techniques conformément aux recommandations de l'organe de contrôle..

Cette Demande de Propositions fait suite à l'AMI N°009/ABERME/PRMP/DEC/DAF/S-PRMP du 01/09/2022 relatif à la réalisation d'étude d'APD pour les travaux complémentaires d'extension de réseaux électriques dans les localités de PERU..

La date limite de remise des Propositions est fixée au jeudi 22 juin 2023 à 10 heures.

Le dossier a été validé par la Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics (DNCMP) par le procès-verbal N°43-38/DNCMP/DSIAS/2022 du 15 décembre 2022

Ont pris part à cette séance conformément à la note de service N°18/9ABERME/PRMP/SA du 20 juin 2023, les membres de la Commission composée comme suit :

- **Président :** Augustin S. DOHOU, PRMP/ABERME ;
- **Rapporteur :** Stanislas A. AWOKOU, Juriste-COE/ABERME ;

Administration	Nom et Prénom (s)	Qualité	Observations
RAF-PERU/ABERME	Bertrand SOGLONON	Rep/RAF-PERU/ABERME	Avec voix délibérative
Coord-PERU/ABERME	Sylvain SEKLOKA	Coord-PERU/ABERME	Avec voix délibérative

Au début de la séance, la Commission a adopté la méthodologie ci-après :

- Rappeler l'identification du marché et le processus de présélection ;
- Evaluer les candidatures conformément aux critères d'évaluation ;
- Classer les candidats.

### 1- Rappel de l'identification du marché et du processus de présélection

L'identification du marché se trouve dans le tableau N°1 ci-après :

**Tableau 1.** Identification

Nom et adresse de l'autorité contractante	Agence Béninoise d'Electrification Rurale et de Maîtrise d'Energie (ABERME) sise à Fidjrossè, VON HOUDOU ALI, en face de l'Université UPIB, 1 <sup>er</sup> étage, 10BP : 302 Cotonou Bénin, Tel : (229) 21 38 05 99- Fax : (229) 21 31 38 68
Nom du projet	(PAELRB)
Numéro (d'identification) de l'avis	: PI_DERU_58962
Description des prestations	Réalisation d'étude d'APD pour les travaux complémentaires d'extension de réseaux électriques dans les localités du PERU.

+   


Coût estimatif	Source : PPM 2023 : 170 000 000 F CFA HT
Contrôle a priori	Oui X Non _____

**Le tableau 2 ci-dessous résume le processus de présélection.**

**Tableau 2 : Processus de présélection**

Avis général de passation de marchés a) date de publication initiale b) dernière mise à jour	AVIS N°123/ABERME/PRMP/SPM/S-PRMP du 08 Février 2023  Néant
Avis à manifestation d'intérêt (a) Nom du quotidien de grande diffusion (b) Date de publication (c) Voie d'affichage (d) Publication par l'UEMOA (le cas échéant) (e) Date de publication (le cas échéant) (f) Publication à grande diffusion internationale (le cas échéant) (g) Date de publication	Le Journal des Marchés Publics, etc  Oui Oui Non ___X___ Néant Non  Néant
Date limite de présentation des candidatures	jeudi 22 juin 2023
Nombre de candidatures soumises	Cinq (05)

**2- Revue des éléments du Dossier de présélection :**

La Commission d'Ouverture et d'Evaluation a procédé à la lecture et à l'appropriation du contenu des points 3, 4, 5,6, 7, 8 et 9 de l'Avis à Manifestation d'Intérêt (AMI).

Le tableau des critères d'évaluation des candidatures a été examiné pour une compréhension commune.

**3-Réévaluation des candidatures :**

Les résultats de la réévaluation des candidatures sont contenus dans les tableaux N° 3 ci-dessous :

*Handwritten signature and initials in blue ink.*

A l'issue de l'évaluation des Propositions Techniques par la Commission, les résultats des candidats sont présentés dans le tableau ci-après :

**Tableau 4 : Résultats de l'évaluation**

Soumissionnaires	Note	Rang
ENERGY FOR AFRICA (EFA )	95,5	1 <sup>er</sup>
Groupement SDI INC-GROUPE SHAEL-SIE AFRIQUE	90,8	2 <sup>ème</sup>
Groupement BELMAG SARL & NIMADEN L. EXPERTISES SARL	83,2	3 <sup>ème</sup>
GROUPE ATLANTIC CONSULTING INESTMENT (GACI)	76,2	4 <sup>ème</sup>
GROUPEMENT IRAF -AYA SERVICE	67,1	5 <sup>ème</sup>

**Répartition des candidats présélectionnés**

Au vu de ce qui précède, la Commission recommande à la Personne Responsable des Marchés Publics d'inviter les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale requise de 80 points à l'ouverture de leurs offres financières après avis de non-objection de l'organe de contrôle.

Les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale requise de 80 points sont présentés dans le tableau ci-après :

**classement**

Soumissionnaires	Note	Rang
ENERGY FOR AFRICA (EFA )	95,5	1 <sup>er</sup>
Groupement SDI INC-GROUPE SHAEL-SIE AFRIQUE	90,8	2 <sup>ème</sup>
Groupement BELMAG SARL & NIMADEN L. EXPERTISES SARL	83,2	3 <sup>ème</sup>

*Le Président de la Commission a clôturé la séance à 16 heures 35mn*

*Fait à Cotonou, le mercredi 28 février 2024*

**Ont signé :**

**Président**

  
**Augustin S. DOHOU**  
PRMF/ABERME

**Rapporteur**

  
**Stanislas A. AWOKOU**  
Juriste-COE/ABERME

**Membres**

  
**Sylvain SEKLOKA**  
Coord-PERU/ABERME

  
**Bertrand SOGLONON**  
Rep-RAF-PERU/ABERME



## FONDS DE DEVELOPPEMENT DE L'ARTISANAT

### I- Avis public à manifestation d'intérêt pour la constitution de la liste de candidats potentiels pour les demandes de cotation et les seuils de dispense des marchés de fournitures, de services, de travaux et de prestations intellectuelles au titre du premier semestre de l'exercice budgétaire 2024

#### FONDS DE DEVELOPPEMENT DE L'ARTISANAT (FDA)

Avis N° : 003/MPMEPE/FDA/PRMP/ S-PRMP du 29/03/2024

1. Le présent avis public à manifestation d'intérêt fait suite au Plan de Passation des Marchés du Fonds de Développement de l'Artisanat (FDA) publié sur le SIGMAP le mardi 26 mars 2024.
2. Le Fonds de Développement de l'Artisanat (FDA) a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget exercice 2024, des fonds du budget national, afin de financer l'opérationnalisation de son Plan de Travail Annuel (PTA) et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre des marchés ci-après :

#### ➤ FOURNITURES

N°	Désignation	Mode de passation	Référence SIGMAP
1	Achat de fournitures de bureau, de produits d'entretien et de consommables informatiques au profit du FDA	DC	F_DG_91579

➤ SERVICES

N°	Désignation	Mode de passation	Référence SIGMAP
1	Entretien et réparation des climatiseurs par accord-cadre à marchés subséquents pour deux (02) ans	DC	S_DG_91583
2	Entretien, réparation et maintenance des matériels informatiques, copieurs et réseau téléphonique par accord-cadre à marchés subséquents pour deux (02) ans	DC	S_DG_91599
3	Entretien, réparation et maintenance du matériel de transport	DC	S_DG_91600
4	Entretien, réparation du groupe électrogène et du système électrique par accord-cadre à bon de commande pour deux (02) ans	SD	
5	Maintenance et réparation du système de plomberie et vidange de fosse septique par accord-cadre à bon de commande pour deux (02) ans	SD	
6	Abonnement internet	SD	
7	Hébergement site internet	SD	
8	Divers cocktails dans le cadre des rencontres d'échanges et sensibilisation des acteurs à la base lors de la préparation de l'organisation des trois (03) foires régionales dans les zones Sud, Centre et Nord)	SD	

➤ TRAVAUX

N°	Désignation	Mode de passation	Référence SIGMAP
1	Travaux d'aménagements des bureaux du FDA	DC	T_DG_91577

*Mu*

➤ **PRESTATIONS INTELECTUELLES**

N°	Désignation	Mode de passation	Référence SIGMAP
1	Recrutement d'un cabinet pour l'archivage physique et électronique des documents du FDA	PI	PI_D6_91631
2	Formation des membres du Conseil d'Administration du FDA	PI	

3. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la **Personne Responsable des Marchés Publics du Fonds de développement de l'Artisanat (FDA)** ; email : **prmp@fda.bj** et prendre connaissance des documents de constitution de la liste de candidats potentiels au **Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics du Fonds de Développement de l'Artisanat** sis à l'immeuble de type **R+2**, au quartier **"ZONGO EHUZU"** dans la ville de **Cotonou**, situé à côté de la **Direction Générale de GIZ** (parcelle n° 124 563 F, Rue n° 5100, Porte n°37) ; 04 BP 1352 - COTONOU - Tél : 21 60 29 57 du lundi au vendredi de 8 heures à 12 heures 30 mn et de 14 heures à 17 heures 30 mn.
4. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier de constitution de la liste de candidats potentiels complet à compter du **Vendredi 05 avril 2024**. Le dossier de constitution de la liste de candidats potentiels en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au **Secrétariat de la Personne Responsable des marchés publics du Fonds de Développement de l'Artisanat** sis à l'immeuble de type **R+2**, au quartier **"ZONGO EHUZU"** dans la ville de **Cotonou**, situé à côté de la **Direction Générale de GIZ** (parcelle n° 124 563 F, Rue n° 5100, Porte n°37) ; 04 BP 1352 - COTONOU - Tél : 21 60 29 57. Le dossier de constitution de la liste de candidats potentiels sera adressé aux candidats à leurs frais par voie postale ou électronique. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie par la Personne Responsable des Marchés Publics du Fonds de Développement de

l'Artisanat (FDA) selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics.

5. Les manifestations d'intérêt devront être rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'original de la manifestation sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : **Secrétariat de la Personne Responsable des marchés publics du Fonds de Développement de l'Artisanat sis à l'immeuble de type R+2, au quartier "ZONGO EHUZU" dans la ville de Cotonou, situé à côté de la Direction Générale de GIZ (parcelle n° 124563 F, Rue n° 5100, Porte n°37) ; 04 BP 1352 - COTONOU - Tél : 21 60 29 57** au plus tard le *Vendredi 19 avril...2024* à 10 heures 00 mn. **Le défaut de présentation de la manifestation suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.** Les manifestations qui ne parviendront pas aux heures et dates ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des candidats concernés.
6. Les manifestations d'intérêt doivent être soumises par domaine/type de marché. Un même candidat peut déposer des dossiers pour plusieurs ou l'ensemble des domaines listés au point 2 ci-dessus du présent avis, et pourra être retenu sur la liste pour les marchés concernés, si ses dossiers spécifiques pour chacun de ces domaines sont jugés satisfaisants.
7. Chaque manifestation d'intérêt doit porter clairement la mention "Manifestation d'intérêt pour (préciser le nom et le numéro du marché).
8. Le dossier de manifestation d'intérêt doit comporter :
  - la lettre de manifestation d'intérêt pour l'inscription à la liste des potentiels candidats des demandes de cotation, datée, signée et cachetée ;
  - le registre de commerce et/ou les statuts de l'entreprise, avec en surlignage, le domaine d'activité en rapport avec le marché concerné. Les domaines d'activités désignés comme « **Diverses prestations** » ne seront pas considérés ;
  - pour les anciennes entreprises, les preuves de l'exécution d'au moins trois (03) marchés similaires au cours des cinq (05) dernières années

(attestations de bonne fin d'exécution accompagnées des pages de garde et de signature de chaque marché) ;

- pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence, les preuves des expériences de leur personnel d'encadrement (attestations de travail, certificats, attestations de bonne fin d'exécution).

9. Tout recours des candidats dans le cadre de cette procédure de constitution de liste de prestataires sera exercé suivant les modalités et délais prévus aux articles 116 et 117 de la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin ainsi que ceux du décret n°2020-605 du 23 décembre 2020 portant modalités de mise en œuvre des procédures de sollicitations de prix.



29 mars 2024  
*[Handwritten signature]*

Didier AKODE

Personne Responsable des Marchés Publics

## II- MODELE DE LETTRE DE MANIFESTATION D'INTERET

*[Le candidat remplit la lettre ci-dessous conformément aux instructions entre crochets. Le format de la lettre ne doit pas être modifié. Toute réserve ou déviation substantielle, par rapport à ce format, pourra entraîner le rejet de la manifestation]*

*[insérer Nom du Candidat]*

*[insérer Lieu et date]*

**Objet** : Manifestation d'intérêt pour *[indiquer nature de la prestation]*

A

Madame/Monsieur le *[indiquer titre du représentant de l'Autorité Contractante/structure habilitée]*

Monsieur le *[indiquer Titre du représentant de l'Autorité contractante/structure habilitée]*,

Après avoir examiné l'avis public à manifestation d'intérêt dont nous accusons réception, nous vous soumettons notre candidature pour la constitution de la liste de candidats potentiels pour les demandes de cotation *[indiquer nature de la prestation]*.

Notre dossier de manifestation d'intérêt comprend :

- 1) la présente lettre de manifestation d'intérêt ;
- 3) le registre de commerce/les statuts ;
- 4) les preuves des expériences similaires *[copies des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants]* ou les expériences du personnel d'encadrement (copies des attestations de travail, des certificats et des attestations de bonne fin d'exécution) ;

Veillez agréer, Madame/Monsieur la/le *[indiquer le titre du représentant de l'Autorité contractante/structure déconcentrée]*, l'assurance de notre considération distinguée.

Nom *[insérer le nom complet de la personne signataire de la manifestation]*

En tant que *[indiquer la capacité du signataire]*

Signature *[insérer la signature]*

Ayant pouvoir à signer la manifestation pour et au nom de *[insérer le nom complet du Candidat]*

En date du \_\_\_\_\_ *[insérer la date de signature]*



Rubrique

*Addendum*



# LOTÉRIE NATIONALE DU BÉNIN S.A

SOCIÉTÉ ANONYME AVEC CONSEIL D'ADMINISTRATION AU CAPITAL SOCIAL DE 2.000.000.000 FCFA  
SIEGE SOCIAL : ANGLE AVENUE CLOZEL ET BOULEVARD DE LA MARINA 2650, 01 BP 998 - TEL (229) 21 31 43 00 / 21 31 64 22  
COTONOU (REP. DU BÉNIN) - EMAIL : secretariat.lnb@lnb.bj SITE WEB : www.loteriebenin.bj RCCM : RB / COT / 09B4513 (Ancien 14730B)  
INSAE N° 2918103249553 N° IFU : 3200700020617



## ADDENDUM N° 2

Au dossier d'Appel d'Offres Ouvert n° 001/LNB/DG/PRMP/S-PRMP du 06 mars 2024 (F\_DSI\_89989) relatif à l'acquisition et installation de matériels informatiques, des équipements réseaux dans les agences régionales, des outils pour les centres de maintenance et d'antivirus.

### Lo 1 : Matériels informatiques



Numéro de l'article dans le DAO	Désignations	Informations contenues dans le DAO	Informations à considérer
4	Ordinateurs portatifs (profil 2)	Taille : 15,6'' à Clavier rétroéclairé français (Europe), 80 touches	Taille : 15.6'' Clavier à simple pointage rétroéclairé, français/européen
		Intel Iris Xe, processeur i7-1265U vPro, 16 Go de mémoire DDR4	Intel Core i7-1365U vPro de 13e génération, carte graphique intégrée Intel, TBT4
5	Ordinateurs portatifs (profil 3)	Taille : 14'' Clavier rétroéclairé français (européen) avec pavé numérique, 100 touches	Taille : 14'' Clavier à simple pointage rétroéclairé, français/européen

### Lot 2 : équipements réseaux dans les agences régionales

Numéro de l'article dans le DAO	Désignations	Informations contenues dans le DAO	Informations à considérer
6	Câble Ethernet S/FTP CAT6	Quantités : 07 unités	07 rouleaux de 305 mètres



DIRECTIONS D'AGENCE REGIONALE : COTONOU, LOKOSSA, PORTO-NOVO, ABOMEY, NATITINGOU, PARAKOU

Les lots aux gagnants, les bénéficiaires à toute la Nation



7	Conduit de câble 100*40	Quantités : 07 unités	07 cartons contenant 7 unités de conduit de câbles de 2 mètres
8	Conduit de câble 40*25	Quantités : 07 unités	07 cartons contenant 40 unités de conduit de câbles de 2 mètres
9	Conduit de câble PVC	Quantités : 07 unités	07 rouleaux de 25 mètres de conduit de câble PVC torsadé
10	Connectique	Connectique	Connecteur RJ45

### LOT 3 : outils pour les centres de maintenance et antivirus

**Article n° 3 : lire** station à air chaud **au lieu de** station à air froid

**Article n° 10 :** boîte de rangement

Complément : **Matière plastique sans couvercle, ouverture par le haut**

**NB :** les présentes spécifications viennent en remplacement à celles mentionnées dans le dossier initial.

Le dépôt des offres prévue pour le 11 avril 2024 demeure inchangée.

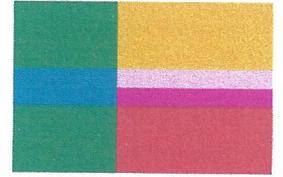
La Personne Responsable des Marchés Publics



*(Signature)*  
**Nassiratou SAMON**  
 Personne Responsable des Marchés Publics  
 LOTERIE NATIONALE DU BÉNIN



Direction Nationale  
des Marchés Publics  
**BON A LANCER**  
éché le 02/04/2024  
Nom FOUNTEGNI  
Prénom JORGEY  
signature



REPUBLIQUE DU BENIN

**ACCORD CADRE POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE  
D'ASSURANCE SANTE AU PROFIT DU PERSONNEL DE LA SIRAT SA**

**BON A LANCER**

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL**

**ADDENDUM N°1 AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES**

- Maître d'Ouvrage** : Société des Infrastructures Routières et de l'Aménagement du Territoire (SIRAT SA)
- Nom de l'Autorité Contractante** : Société des Infrastructures Routières et de l'Aménagement du Territoire (SIRAT SA)
- Financement** : Budget Autonome
- Référence PPM** : S\_DOP\_87814

DIRECTRICE NATIONALE DE CONTROLE  
DES MARCHES PUBLICS  
Chérifatou ALI YERIMA

**NOTIFIE AU MAITRE D'OUVRAGE**  
Cotonou, le 02/04/2024  
Pour Lancement Avis d'Appel d'offres

Mars 2024

# PARTIES DU DAO AYANT SUBI DE MODIFICATIONS

-----

## Table des matières

Section 0. Avis d'Appel d'Offres (AAO) .....	3
Sous-Section B. Données Particulières de l'Appel d'Offres (DPAO) .....	4
Sous-section C. Critères d'évaluation et de qualification.....	Erreur ! Signet non défini.

**BON A LANCER**

# ACCORD CADRE POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE SANTE AU PROFIT DU PERSONNEL DE LA SIRAT SA

## ADDENDUM N°1 AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

### Section 0. Avis d'Appel d'Offres (AAO)

Les points ou articles suivants ont subi de modifications :

**BON A LANCER**

Points	Lire	Au lieu de
6	Avoir réalisé au cours des trois (03) dernières années (2022,2021 et 2020) un chiffre d'affaires annuel moyen au moins équivalent à <b>Cinq cent vingt-cinq millions (525 000 000) FCFA</b> . Les soumissionnaires doivent joindre à leurs offres toute preuve (copies légalisées des quinze premières pages des états financiers certifiés avec les mentions de la Direction Générales des Impôts et du membre de l'Association des Experts Comptables et Comptables Agréés des trois dernières années : (2022,2021 et 2020) de leurs chiffres d'affaires conformément au point 1 de l'annexe A-3-2	Avoir réalisé au cours des trois (03) dernières années (2023,2022 et 2021) un chiffre d'affaires annuel moyen au moins équivalent à <b>Cinq cent vingt-cinq millions (525 000 000) FCFA</b> . Les soumissionnaires doivent joindre à leurs offres toute preuve (copies légalisées des quinze premières pages des états financiers certifiés avec les mentions de la Direction Générales des Impôts et du membre de l'Association des Experts Comptables et Comptables Agréés des trois dernières années : (2023,2022 et 2021) de leurs chiffres d'affaires conformément au point 1 de l'annexe A-3-2
9	<p>Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques par lot, à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB par lot, sous le format PDF en fichier unique accessible, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : 4ie étage bureau B 57 de l'Immeuble SCI Trait d'Union, von Obama Beach, Quartier Ahwanleko Plage ; 04 BP 1109 Cotonou Bénin Tél : +229 21 60 45 45 / 97 48 70 55</p> <p><b>au plus tard le 16 avril 2024 à dix (10) heures, heure locale (GMT+1).</b></p> <p><b>Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.</b> Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.</p>	<p>Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques par lot, à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB par lot, sous le format PDF en fichier unique accessible, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : 4ie étage bureau B 57 de l'Immeuble SCI Trait d'Union, von Obama Beach, Quartier Ahwanleko Plage ; 04 BP 1109 Cotonou Bénin Tél : +229 21 60 45 45 / 97 48 70 55</p> <p><b>au plus tard le 04 avril 2024 à dix (10) heures, heure locale (GMT+1).</b></p> <p><b>Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.</b> Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés</p>

## Sous-Section B. Données Particulières de l'Appel d'Offres (DPAO)

Certaines clauses de la Sous-Section B sont modifiées comme suit :

C. Préparation de l'Offre		
	Lire	Au lieu de
IC 23.1	<p>Aux fins de remise des offres, uniquement, l'adresse de l'Autorité contractante est la suivante :</p> <p>Attention : Personne Responsable des Marchés Publics de la SIRAT SA</p> <p>Adresse : Société des Infrastructures Routières et de l'Aménagement du Territoire (SIRAT SA), 4ième étage bureau B 57 de l'Immeuble SCI Trait d'Union, von Obama Beach, Quartier Ahwanleko Plage, tél : +229 21 60 45 45 / 97 48 70 55</p> <p>Boite postale : 04 BP 1109 Cotonou Bénin</p> <p>Les date et heure limites de remise des offres sont les suivantes :</p> <p><b>Date : 16 avril 2024</b></p> <p>Heure : 10 heures 00 minutes, heure locale (GMT+1)</p>	<p>Aux fins de remise des offres, uniquement, l'adresse de l'Autorité contractante est la suivante :</p> <p>Attention : Personne Responsable des Marchés Publics de la SIRAT SA</p> <p>Adresse : Société des Infrastructures Routières et de l'Aménagement du Territoire (SIRAT SA), 4ième étage bureau B 57 de l'Immeuble SCI Trait d'Union, von Obama Beach, Quartier Ahwanleko Plage, tél : +229 21 60 45 45 / 97 48 70 55</p> <p>Boite postale : 04 BP 1109 Cotonou Bénin</p> <p>Les date et heure limites de remise des offres sont les suivantes :</p> <p><b>Date : 04 avril 2024</b></p> <p>Heure : 10 heures 00 minutes, heure locale (GMT+1)</p>
IC26.1	<p>L'ouverture des plis aura lieu à l'adresse suivante :</p> <p>Adresse : Société des Infrastructures Routières et de l'Aménagement du Territoire (SIRAT SA), 4ième étage bureau B 57 de l'Immeuble SCI Trait d'Union, von Obama Beach, Quartier Ahwanleko Plage, tél : +229 21 60 45 45 / 97 48 70 55</p> <p><b>Date : 16 avril 2024</b></p> <p>Heure : 10 heures 30 minutes, heure locale (GMT+1)</p>	<p>L'ouverture des plis aura lieu à l'adresse suivante :</p> <p>Adresse : Société des Infrastructures Routières et de l'Aménagement du Territoire (SIRAT SA), 4ième étage bureau B 57 de l'Immeuble SCI Trait d'Union, von Obama Beach, Quartier Ahwanleko Plage, tél : +229 21 60 45 45 / 97 48 70 55</p> <p><b>Date : 04 avril 2024</b></p> <p>Heure : 10 heures 30 minutes, heure locale (GMT+1)</p>

# BON A LANCER

## Sous-section C. Critères d'évaluation et de qualification

### Critères de qualification

	LIRE	AU LIEU DE
3.2) Chiffre d'affaires annuel moyen des activités de services	<p><b>Ancienne entreprise</b></p> <p>Avoir réalisé au cours des trois (03) dernières années (2022,2021 et 2020) un chiffre d'affaires annuel moyen au moins équivalent à <b>Cinq cent vingt-cinq millions (525 000 000) FCFA</b>. Les soumissionnaires doivent joindre à</p>	<p><b>Ancienne entreprise</b></p> <p>Avoir réalisé au cours des trois (03) dernières années (2023,2022 et 2021) un chiffre d'affaires annuel moyen au moins équivalent à <b>Cinq cent vingt-cinq millions (525 000 000) FCFA</b>. Les soumissionnaires doivent joindre à leurs offres toute preuve (copies légalisées</p>

	leurs offres toute preuve (copies légalisées des quinze premières pages des états financiers certifiés avec les mentions de la Direction Générales des Impôts et du membre de l'Association des Experts Comptables et Comptables Agréés des trois dernières années : (2022,2021 et 2020) de leurs chiffres d'affaires conformément au point 1 de l'annexe A-3-2	des quinze premières pages des états financiers certifiés avec les mentions de la Direction Générales des Impôts et du membre de l'Association des Experts Comptables et Comptables Agréés des trois dernières années : (2023,2022 et 2021) de leurs chiffres d'affaires conformément au point 1 de l'annexe A-3-2
--	---	--

**Partie II : Programme d'activités**

**I- Garanties de base (Maladie/Accident/Maternité)**

I-1 Frais de consultation	LIRE	AU LIEU DE
	BENIN	BENIN
	Couverture à 80%	Couverture à 100%
Généraliste	Selon tarif interne appliqué	Selon tarif interne appliqué
Spécialiste	5000	5000
Professeur	10.000	10.000
	10.000	10.000

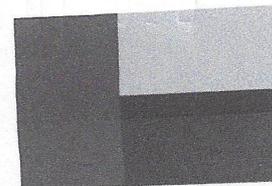
Cotonou, le 03/04/.....2024  
 La Personne Responsable des  
 Marchés Publics de la SIRAT SA

**BON A LANCER**

  
**Salifou MAMAN**



Direction Nationale  
des Marchés Publics  
**BON A LANGER**  
Date le 02/04/24  
Nom ZUNTEGN  
Prénom Joxex  
Signature [Signature]



REPUBLIQUE DU BENIN

# TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CITE FINANCIERE DE COTONOU-PHASE 1 ET DU SIEGE DE L'INSTAD

**BON A LANGER**

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

**ADDENDUM N°1 AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES**

**Maître d'Ouvrage** : Société des Infrastructures Routières et de l'Aménagement du Territoire (SIRAT SA)  
**Nom de l'Autorité Contractante** : Société des Infrastructures Routières et de l'Aménagement du Territoire (SIRAT SA)  
**Financement** : Budget Autonome  
**Référence SIGMAP** : T\_PVTD\_86474

DIRECTRICE NATIONALE DE CONTROLE  
DES MARCHES PUBLICS  
[Signature]

INS A-ABLAN  
JNDEM 17  
Charge de l'interieur de la DN

**NOTIFIE AU MAITRE D'OUVRAGE**  
Cotonou, le 02 Avril 2024  
Pour Lancement Avis d'Appel d'offres

MARS 2024

# PARTIES DU DAO AYANT SUBI DE MODIFICATIONS

-----

Table des matières

**Section 0. Avis d'Appel d'Offres (AAO) .....3**

**Sous-Section B. Données Particulières de l'Appel d'Offres (DPAO) ... Erreur ! Signet non défini.**

**BON A LANCER**

# TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CITE FINANCIERE DE COTONOU-PHASE 1 ET DU SIEGE DE L'INSTAD

## ADDENDUM N°1 AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

### Section 0. Avis d'Appel d'Offres (AAO)

Points	LIRE	AU LIEU DE
9	<p>Les offres sont rédigées en langue française et déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ un (01) original et une (01) copie ;</li> <li>✓ une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF</li> </ul> <p>le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après :</p> <p>Société des Infrastructures Routières et de l'Aménagement du Territoire (SIRAT SA), 4ième étage bureau B 57 de l'Immeuble SCI Trait d'Union, von Obama Beach, Quartier Ahwanleko Plage ; 04 BP 1109 Cotonou Bénin Tél : +229 21 60 45 45 / 97 48 70 55</p> <p>au plus tard le <u>17 Avril 2024</u> à <b>10 heures 00 minute, heure locale. (GMT+1)</b></p>	<p>Les offres sont rédigées en langue française et déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ un (01) original et une (01) copie ;</li> <li>✓ une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF</li> </ul> <p>le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après :</p> <p>Société des Infrastructures Routières et de l'Aménagement du Territoire (SIRAT SA), 4ième étage bureau B 57 de l'Immeuble SCI Trait d'Union, von Obama Beach, Quartier Ahwanleko Plage ; 04 BP 1109 Cotonou Bénin Tél : +229 21 60 45 45 / 97 48 70 55</p> <p>au plus tard le <b>mardi 26 mars 2024 à 10 heures 00 minute, heure locale. (GMT+1)</b></p>
10	<p>Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis ou de leurs représentants dûment mandatés, à l'adresse ci-après : Salle d'ouverture de la Direction Générale de la SIRAT SA, l'immeuble 'SCI TRAIT D'UNION', rue Obama Beach, quartier Ahwanlèko le <u>17 Avril 2024</u> à <b>10 heures 30 minutes, heures locale (GMT+1)</b></p>	<p>Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis ou de leurs représentants dûment mandatés, à l'adresse ci-après : Salle d'ouverture de la Direction Générale de la SIRAT SA, l'immeuble 'SCI TRAIT D'UNION', rue Obama Beach, quartier Ahwanlèko le <b>mardi 26 mars 2024 à 10 heures 30 minutes, heures locale (GMT+1)</b></p>

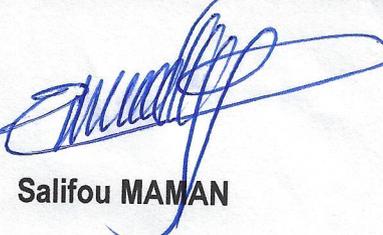
**BON A LANCER**

**Section I. Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO)**  
**Sous-Section B. Données Particulières de l'Appel d'Offres (DPAO)**

	<b>LIRE</b>	<b>AU LIEU DE</b>
<b>IC 23.1</b>	<p>Aux fins de remise des offres, uniquement, l'adresse de l'Autorité Contractante est la suivante :</p> <p><b>Adresse</b> : Société des Infrastructures Routières et de l'Aménagement du Territoire (SIRAT SA), 4ième étage bureau B 57 de l'Immeuble SCI Trait d'Union, von Obama Beach, Quartier Ahwanleko Plage</p> <p><b>Boite postale</b> : 04 BP 1109 Cotonou Bénin</p> <p><b>Téléphone</b> : +229 21 60 45 45 / 97 48 70 55</p> <p>Les date et heure limites de remise des offres sont les suivantes :</p> <p>Date : <u>17 Avril 2024</u></p> <p>Heure : 10 heures 00 minute, heure locale (GMT +1)</p>	<p>Aux fins de remise des offres, uniquement, l'adresse de l'Autorité Contractante est la suivante :</p> <p><b>Adresse</b> : Société des Infrastructures Routières et de l'Aménagement du Territoire (SIRAT SA), 4ième étage bureau B 57 de l'Immeuble SCI Trait d'Union, von Obama Beach, Quartier Ahwanleko Plage</p> <p><b>Boite postale</b> : 04 BP 1109 Cotonou Bénin</p> <p><b>Téléphone</b> : +229 21 60 45 45 / 97 48 70 55</p> <p>Les date et heure limites de remise des offres sont les suivantes :</p> <p>Date : <b>mardi 26 mars 2024</b></p> <p>Heure : 10 heures 00 minute, heure locale (GMT +1)</p>
<b>IC26.1</b>	<p>L'ouverture des plis aura lieu à l'adresse suivante</p> <p><b>Adresse</b> : Société des Infrastructures Routières et de l'Aménagement du Territoire (SIRAT SA), <u>salle de réunion sise au Rez de chaussée</u> de l'Immeuble SCI Trait d'Union, von Obama Beach, Quartier Ahwanleko Plage</p> <p><b>Boite postale</b> : 04 BP 1109 Cotonou Bénin</p> <p><b>Téléphone</b> : +229 21 60 45 45 / 97 48 70 55</p> <p>Date : <u>17 Avril 2024</u></p> <p>Heure : 10 heures 30 minutes, heure locale (GMT +1)</p>	<p>L'ouverture des plis aura lieu à l'adresse suivante</p> <p><b>Adresse</b> : Société des Infrastructures Routières et de l'Aménagement du Territoire (SIRAT SA), <u>salle de réunion sise au Rez de chaussée</u> de l'Immeuble SCI Trait d'Union, von Obama Beach, Quartier Ahwanleko Plage</p> <p><b>Boite postale</b> : 04 BP 1109 Cotonou Bénin</p> <p><b>Téléphone</b> : +229 21 60 45 45 / 97 48 70 55</p> <p>Date : <b>mardi 26 mars 2024</b></p> <p>Heure : 10 heures 30 minutes, heure locale (GMT +1)</p>

**BON A LANCER**

Cotonou, le...03/04/...2024  
 La Personne Responsable des  
 Marchés Publics de la SIRAT SA

  
**Salifou MAMAN**